

FAO LIBRARY AN: 448861

Rapport de la

DIX-HUITIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Rome, 8-17 juillet 1986



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Etats Membres de la FAO dans la Région Asie (au 17 juillet 1986)

Bangladesh	Japon	Philippines
Bhoutan	Kampuchea démocratique	Royaume-Uni
Birmanie	Laos	Samoa
Chine	Malaisie	Sri Lanka
Corée, République de	Maldives	Thaïlande
Corée, République populaire démocratique de	Mongolie	Tonga
Fidji	Népal	Vanuatu
Inde	Pakistan	Viet Nam
Indonésie	Papouasie-Nouvelle- Guinée	

Etats Membres de la FAO dans la Région du Pacifique Sud-Ouest

Australie	Iles Cook	Royaume-Uni
Etats-Unis d'Amérique	Iles Salomon	Samoa
Fidji	Nouvelle-Zélande	Tonga
France	Papouasie-Nouvelle-Guinée	Vanuatu

Date et lieu des conférences régionales de la FAO pour l'Asie et le Pacifique

Première	— Bangalore, Inde, 27 juillet-5 août 1953
Deuxième	— Kandy, Ceylan, 20-25 juin 1955
Troisième	— Bandung, Indonésie, 8-18 octobre 1956
Quatrième	— Tokyo, Japon, 6-16 octobre 1958
Cinquième	— Saigon, Viet Nam, 21-30 novembre 1960
Sixième	— Kuala Lumpur, Malaisie, 15-29 septembre 1962
Septième	— Manille, Philippines, 7-21 novembre 1964
Huitième	— Séoul, République de Corée, 15-24 septembre 1966
Neuvième	— Bangkok, Thaïlande, 4-15 novembre 1968
Dixième	— Canberra, Australie, 27 août-8 septembre 1970
Onzième	— New Delhi, Inde, 17-27 octobre 1972
Douzième	— Tokyo, Japon, 17-27 septembre 1974
Treizième	— Manille, Philippines, 5-13 août 1976
Quatorzième	— Kuala Lumpur, Malaisie, 25 juillet-3 août 1978
Quinzième	— New Delhi, Inde, 5-13 mars 1980
Seizième	— Jakarta, Indonésie, 1-11 juin 1982
Dix-septième	— Islamabad, Pakistan, 24 avril-3 mai 1984
Dix-huitième	— Rome, Italie, 8-17 juillet 1986

Rapport de la
DIX-SEPTIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO
POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE
Rome, 8 - 17 juillet 1986

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
Rome, 1986

TABLE DES MATIERES

Page

RESUME DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

iv - xiv

Paragraphes

INTRODUCTION

1 - 17

ALLOCUTION D'OUVERTURE DU DIRECTEUR GENERAL

18 - 29

PRINCIPAUX THEMES EVOQUES DANS LES EXPOSES NATIONAUX

30 - 72

DECLARATIONS DES OBSERVATEURS

73 - 74

ACTIVITES DE LA FAO DANS LA REGION EN 1984-85 ET
PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA FAO POUR 1986-87

75 - 107

CONCLUSIONS

Date et lieu de la dix-neuvième Conférence régionale de la FAO

108

RAPPORT DU COMITE TECHNIQUE

109 - 110

Sécurité alimentaire, en particulier accès aux vivres
des groupes vulnérables

111 - 130

Crédit institutionnel pour les petits agriculteurs

131 - 144

Les femmes dans l'agriculture et le développement rural

145 - 155

Progrès et problèmes du développement de l'aquaculture

156 - 170

Représentation de la Région du Groupe consultatif de la
recherche agricole internationale (GCRAI)

171 - 176

ANNEXES

A - Ordre du jour

B - Liste des participants

C - Liste des documents

D - Déclaration du Directeur général de la FAO

RESUME DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Programme de la FAO dans la région

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

1. a recommandé que les gouvernements des Etats Membres poursuivent la diversification des économies agricoles et notamment des schémas de culture, l'introduction de la pisciculture et de l'élevage en association avec les cultures, ainsi que le développement de l'agro-foresterie et des agro-industries (par. 87).
2. a suggéré que les gouvernements des Etats Membres prennent des mesures visant à affecter une part minimale de leur budget national à la participation à diverses activités de CTPD, étant donné les perspectives et les besoins immenses de CTPD dans la région (par. 89).
3. a souligné qu'afin de promouvoir le principe d'équité dans la croissance agricole il fallait faire une plus large place à la promotion des petits agriculteurs et d'autres groupes cibles comme les femmes rurales et les pêcheurs artisanaux dans les divers programmes et activités, par exemple le développement du crédit institutionnel, l'approvisionnement en intrants, la vulgarisation, la commercialisation, la foresterie sociale et l'aquaculture (par. 90).
4. a souligné la nécessité d'une utilisation optimale des engrais et a recommandé aux pays d'accorder une priorité élevée à la recherche-développement dans l'utilisation économique des engrais (par. 92).
5. a exhorté les gouvernements des pays membres à donner la priorité au développement des agro-industries et à l'amélioration de la commercialisation agricole (par. 99).
6. a exhorté les gouvernements des pays membres qui ne font pas encore partie du CIRDAP à prendre, au besoin, des dispositions en ce sens (par. 101).

A l'attention de la FAO

La Conférence:

7. a approuvé le Programme de travail de la FAO pour 1986-87 dans la région, notamment les cinq domaines prioritaires qui caractérisent l'action de l'Organisation (par. 84 et 86):
 - i) promotion de la CTPD dans la région Asie-Pacifique;

- ii) promotion du principe d'équité dans la croissance agricole;
 - iii) mise en valeur des zones de culture pluviale et autres zones critiques;
 - iv) diversification des économies agricoles dans les pays en développement de la région;
 - v) développement agricole des petits pays insulaires de la région.
8. a demandé à la FAO d'accorder son aide et son soutien à la diversification de l'économie agricole sous tous ses aspects (par. 87).
9. a approuvé la priorité accordée par la FAO au développement de l'agriculture dans les petits pays insulaires de la région situés dans le Pacifique Sud et l'Asie du Sud, notamment en ce qui concerne les racines et tubercules, la noix de coco, l'élevage caprin, les forêts et les pêches. La Conférence a également suggéré que la FAO donne suite à ses précédentes initiatives visant à aider ces pays à envisager l'introduction de cultures céréalières comme le paddy, qu'elle soutienne les activités concernant les femmes rurales, enfin qu'elle s'attache à mettre en place des systèmes statistiques dans ces petits pays insulaires (par. 88).
10. a approuvé la priorité élevée accordée par la FAO aux activités de CTPD et a reconnu qu'il fallait mettre à profit les diverses commissions régionales créées par la FAO, ainsi que les organismes régionaux parrainés par l'Organisation et les réseaux mis en place avec son aide (par. 89).
11. a recommandé que la FAO fournisse une assistance technique aux pays pour l'étude de zones écologiques en vue de promouvoir l'utilisation optimale des ressources tout en sauvegardant l'environnement (par. 91).
12. a approuvé la proposition de la FAO visant à utiliser le Réseau coopératif régional sur le recyclage des matières organiques pour la diffusion d'informations et de données d'expérience sur l'amélioration de la fertilité des sols par le recyclage des matières organiques et la fixation biologique de l'azote (par. 93).
13. a recommandé que la FAO prépare une documentation sur l'expérience acquise par certains pays en ce qui concerne la participation des associations d'agriculteurs à la gestion des projets d'irrigation (par. 94).
14. a demandé que la FAO accorde la priorité au développement des systèmes d'agriculture pluviale, notamment recherches sur la collecte et le recyclage des eaux de pluie, mesures visant à conserver l'humidité et introduction de cultures et de systèmes de culture appropriés (par. 95).

15. a recommandé que la FAO accorde la priorité à l'aide aux pays pour la recherche-développement concernant les oléagineux, les légumineuses et autres plantes adaptées à différents sols et qu'elle encourage la coopération régionale pour la mise au point et le transfert de techniques appropriées (par. 96).
16. a noté le rôle toujours plus important de la sériciculture dans la Région et a approuvé l'élargissement proposé pour les activités de l'Institut régional de formation à la sériciculture (par. 98).
17. a demandé que la FAO établisse des monographies sur les systèmes de commercialisation agricole qui ont fait leurs preuves dans la région et diffuse ces renseignements aux pays intéressés (par. 99).
18. a recommandé que la FAO aide certains pays à mieux utiliser la paille, les résidus de récolte et les sous-produits agro-industriels pour l'alimentation du bétail (par. 100).
19. a exhorté la FAO à poursuivre son appui au CIRDAP pour la promotion du développement rural intégré (par. 101).
20. a prié la FAO d'aider les pays membres à adopter des mesures de réglementation et des techniques améliorées d'aménagement des stocks afin de réduire l'intensité de la pêche (par. 102).
21. a demandé à la FAO d'aider les pays membres, dans le cadre de la CTPD, à exploiter de façon rationnelle le riche potentiel de leurs eaux côtières et intérieures (par. 103).
22. a demandé à la FAO d'intensifier ses activités de coopération régionale dans la lutte contre les maladies des poissons (par. 104).
23. a approuvé les activités proposées par la FAO en vue de promouvoir les activités de foresterie communautaire génératrices d'emplois et de revenus en milieu rural (par. 105).

Sécurité alimentaire, en particulier accès aux vivres des groupes vulnérables

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

24. a recommandé que les gouvernements des pays membres accordent une priorité élevée aux activités de recherche-développement concernant les systèmes de culture pluviale (par. 114).

25. a lancé un appel aux pays du Pacifique Sud pour qu'ils améliorent leur production de racines et tubercules dans le cadre de la CTPD et qu'ils participent, à cette fin, à la prochaine Consultation régionale d'experts sur la production de légumes tropicaux (y compris racines et tubercules) en Asie et dans le Pacifique, qui doit se tenir à Bangkok en septembre 1986 (par. 115).
26. a recommandé que les gouvernements des pays membres mettent en place des systèmes nationaux d'alerte rapide ou renforcent ceux qui existent déjà, conformément aux directives élaborées par la FAO avec la collaboration des pays membres (par. 119).
27. a invité les pays exposés à de graves aléas climatiques et à d'autres calamités naturelles à accorder une priorité élevée aux mesures qui leur permettront de mieux se préparer à affronter les pénuries alimentaires aiguës. A cet égard, il faut s'efforcer plus particulièrement de renforcer la planification, la recherche et le développement pour prévenir les risques liés aux cultures (par. 121).
28. a recommandé que les pays en développement à faible revenu qui prévoient d'améliorer l'accès aux vivres des groupes vulnérables par des subventions à la consommation le fassent dans le cadre de programmes s'adressant expressément aux groupes les plus défavorisés (par. 125).
29. a recommandé que les gouvernements des pays membres définissent les groupes vulnérables selon des critères composites et mettent au point un système de surveillance permettant de recenser les ménages et de suivre leur évolution (par. 126).
30. a recommandé que les gouvernements des Etats Membres élargissent leurs programmes d'alimentation des groupes cibles et en renforcent la planification et l'exécution, en particulier pour améliorer le rapport coût-efficacité de ces programmes et s'assurer que l'alimentation d'appoint permet d'augmenter effectivement la ration alimentaire des bénéficiaires (par. 127).
31. a recommandé que les gouvernements des pays membres élargissent leurs programmes "vivres contre travail" et en renforcent la planification et l'exécution, notamment pour y introduire une programmation à long terme, assurer une réserve de projets viables à exécuter selon les besoins et en améliorer le rapport coût-efficacité (par. 128).
32. a invité les gouvernements des pays membres à suivre, évaluer et améliorer constamment les programmes d'intervention alimentaire et à y introduire des éléments de recherche et de formation pour en assurer le bon fonctionnement et un rapport coût-efficacité satisfaisant (par. 129).

33. a incité les gouvernements des pays membres qui ne font pas encore partie de la Commission régionale de la sécurité alimentaire pour l'Asie et le Pacifique et de l'Association des instituts de commercialisation des produits alimentaires de l'Asie et du Pacifique à y adhérer afin de développer et de renforcer la CTPD dans la région (par. 130).

A l'attention de la FAO

La Conférence:

34. a recommandé que les organisations internationales et régionales de recherche accordent une priorité élevée à la recherche et au développement dans le domaine des systèmes d'agriculture pluviale (par. 114).
35. a recommandé que la FAO continue d'accorder une priorité élevée et fournisse une aide aux pays de la région pour la détermination du niveau optimal des stocks nationaux de réserve (par. 116).
36. a demandé à la FAO d'aider les pays de l'Asie du Sud à rendre opérationnelle la réserve de sécurité alimentaire envisagée pour la région (par. 117).
37. a recommandé que la FAO poursuive ses efforts pour aider les pays en développement à améliorer l'entreposage des céréales vivrières (gestion et soutien logistique), notamment dans les domaines essentiels portant sur les systèmes d'information pour la gestion des céréales vivrières, la comptabilité des coûts, l'administration des stocks et la programmation des transports (par. 118).
38. est convenue qu'il serait utile d'organiser un groupe de travail régional FAO chargé d'élaborer des directives pour la mise en place de systèmes nationaux d'identification des groupes vulnérables (par. 126).

Crédit institutionnel pour les petits agriculteurs

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

39. a recommandé aux gouvernements des Etats Membres de faire en sorte que la part des petits agriculteurs dans le crédit institutionnel d'investissement soit plus ou moins proportionnelle à la superficie agricole qu'ils occupent et que leur part du crédit saisonnier à court terme soit proportionnellement plus élevée (par. 133).
40. a suggéré que les gouvernements des Etats Membres envisagent des mesures propres à créer des liens opérationnels entre le crédit institutionnel et les services d'appui, notamment la fourniture de crédit pour le stockage et la commercialisation le cas échéant (par. 134).

41. a invité les gouvernements des Etats Membres à examiner l'utilité de promouvoir les groupes informels de petits agriculteurs dans le cadre d'un programme global de développement du crédit institutionnel accordant un traitement privilégié aux petits agriculteurs, y compris aux paysans sans terre, aux artisans, aux pêcheurs et aux femmes rurales (par. 135).
42. a recommandé aux gouvernements des Etats Membres de renforcer/réorienter leurs coopératives de manière à permettre aux petits agriculteurs d'y adhérer en plus grand nombre et de faire partie des organes directeurs, à diminuer le nombre des parts nécessaires pour obtenir un emprunt et, le cas échéant, à rationner le crédit en accordant la priorité aux petits exploitants (par. 136).
43. a recommandé que l'on demande aux banques commerciales de réserver aux petits agriculteurs une part raisonnable des fonds destinés au crédit agricole. L'utilisation correcte de ces fonds devrait être assurée par les banques en consultation avec les organismes pertinents s'occupant de l'agriculture et des petits agriculteurs (par. 137).
44. a suggéré aux gouvernements des Etats Membres d'adopter des mesures vigoureuses pour réduire les arriérés de remboursement de manière à ne pas diminuer le flux du crédit agricole (par. 138).
45. a recommandé que les gouvernements des Etats Membres fournissent des soutiens ou des encouragements financiers particuliers aux établissements de crédit pour que ceux-ci consentent des conditions plus libérales de crédit aux petits agriculteurs. Ce soutien pourrait être accordé sous forme de fonds de garantie ou de réserve pour créance douteuse (par. 139).
46. a recommandé que les gouvernements des pays membres adoptent des mesures visant à mettre en place des systèmes de suivi et d'évaluation pour l'analyse de données ventilées sur les opérations de crédit, en particulier les nouveaux prêts consentis en cours d'année (par. 141).
47. a suggéré que les gouvernements des pays membres de la région fournissent à la FAO des renseignements qui lui permettront de faire paraître périodiquement un bulletin régional sur la situation du crédit agricole en général et du crédit aux petits agriculteurs en particulier (par. 142).

A l'attention de la FAO

La Conférence:

48. a demandé à la FAO de préparer, à l'intention des gouvernements des pays membres une documentation sur les expériences réussies en ce qui concerne l'instauration de liens opérationnels entre le crédit institutionnel et les services de soutien, y compris les facilités de crédit pour l'entreposage et la commercialisation (par. 134).

49. a demandé à la FAO d'établir une documentation sur l'organisation et le fonctionnement des groupes informels de petits agriculteurs pour améliorer l'accès au crédit institutionnel (par. 135).
50. a recommandé à la FAO de préparer une documentation, à l'usage des gouvernements des pays membres, sur les expériences réussies de certaines coopératives dans la région (par. 136).
51. a suggéré que la FAO établisse une documentation sur les initiatives prises par les pays en développement de la région pour chercher à généraliser la pratique de l'assurance-récolte (par. 140).
52. a recommandé que la FAO aide les gouvernements des pays membres à concevoir et à mettre en place des systèmes appropriés d'information pour la gestion du crédit en utilisant, au besoin, des micro-ordinateurs au niveau local (par. 141).
53. a recommandé que la FAO organise une consultation régionale d'experts nationaux chargés de définir les concepts et la méthodologie à suivre pour recueillir les données minimales concernant le crédit agricole (par. 142).
54. a recommandé que la FAO intensifie les activités de CTPD par l'intermédiaire de l'Association régionale du crédit agricole pour l'Asie et le Pacifique (APRACA), en particulier en ce qui concerne les programmes de crédit destinés aux petits agriculteurs (par. 143).

Les femmes dans l'agriculture et le développement rural

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

55. a exhorté les gouvernements des pays membres à fournir, dans le cadre de recensements et autres exercices de collecte de données, des informations ventilées par sexe, qui seront utilisées par les responsables et les planificateurs pour promouvoir le rôle des femmes dans l'agriculture et le développement rural (par. 146).
56. a souligné l'importance d'une intégration entre l'éducation populaire et la vulgarisation agricole s'adressant spécifiquement aux femmes, en particulier lorsque ces fonctions ne sont pas attribuées à d'autres fonctionnaires dans les zones rurales (par. 147).
57. a suggéré que les gouvernements des pays membres prennent des mesures efficaces pour améliorer le stockage des vivres dans les foyers ruraux, étant donné que l'accès à la nourriture au niveau des ménages est une composante importante de la sécurité alimentaire (par. 148).

58. a souligné la nécessité, pour les gouvernements des pays membres, d'aider davantage les femmes rurales à exercer des activités génératrices de revenus dans le secteur de l'agriculture et de la commercialisation (par. 149).
59. a noté que certaines tâches agricoles comme le désherbage et le battage étaient exécutées le plus souvent par des femmes et a suggéré que les chercheurs s'attachent à la mise au point d'outils et de techniques spécialement adaptés aux agricultrices (par. 150).
60. a suggéré que la priorité soit donnée à la création de parcelles boisées dans les villages, plantées d'espèces appropriées, afin de rapprocher les sources de combustible des foyers, ainsi qu'à l'amélioration des fourneaux à bois et à l'étude des autres sources d'énergie, y compris l'énergie solaire, dont peuvent disposer les foyers ruraux (par. 151).
61. a invité les gouvernements des Etats Membres à mener des enquêtes approfondies sur le phénomène représenté par les femmes chefs de famille, son ampleur, ses tendances, ses causes et les problèmes qui y sont liés (par. 152).
62. a noté que, dans les pays où les lois en vigueur en matière d'héritage ne sauvegardent pas suffisamment les intérêts des femmes, ces lois doivent être au besoin révisées (par. 153).
63. a suggéré que les gouvernements des Etats Membres prennent des mesures visant à intervenir dans certains domaines spécifiques, afin d'aider les familles rurales dirigées par des femmes dans des secteurs/sous-secteurs tels que la production laitière, la sériciculture, etc. (par. 154).
64. a recommandé que les gouvernements des Etats Membres adoptent des orientations politiques bien définies, aux niveaux national et sectoriel, pour permettre d'atteindre l'objectif fondamental qui est d'associer pleinement les femmes au processus national de développement (par. 155).

A l'attention de la FAO

La Conférence:

65. a recommandé que la FAO aide les pays à exécuter des micro-études sur le statut des femmes, afin de recueillir des données d'analyse plus précises en ce qui concerne l'emploi, les salaires, l'accès aux biens de première nécessité, le crédit et l'état nutritionnel (par. 146).
66. a recommandé que la FAO établisse une documentation sur l'expérience acquise par les Philippines et d'autres pays en ce qui concerne la représentation féminine dans le secteur de la vulgarisation et qu'elle diffuse cette documentation de manière à faciliter l'accès des agricultrices au métier de vulgarisatrice (par. 147).

67. a suggéré que la FAO encourage les activités de CTPD pour permettre aux pays de tirer parti des expériences positives dans la région, notamment en ce qui concerne la mise au point d'outils et de techniques adaptées aux travailleuses qui effectuent certaines opérations agricoles comme le désherbage, le battage, etc. (par. 150).

Progrès et problèmes du développement de l'aquaculture

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

68. a recommandé que l'aide des gouvernements soit orientée vers la création d'entreprises familiales comme les petites écloseries dites "d'arrière-cour". Il faudrait encourager la diffusion de techniques appropriées, notamment la fourniture locale d'hormones pour la reproduction des poissons, parmi les pays de la région, afin d'assurer un approvisionnement suffisant en oeufs de poisson (par. 162).
69. a recommandé que les gouvernements des pays membres accordent une priorité élevée à la recherche nutritionnelle et à la mise au point de régimes alimentaires faisant une large place aux sous-produits locaux bon marché (par. 163).
70. a recommandé le lancement d'un projet ichtyosanitaire régional comprenant un laboratoire de diagnostic, et plus particulièrement la mise en place d'installations régionales de recherche en virologie et en immunologie (par. 164).
71. a recommandé qu'en raison du moindre volume de poisson récolté dans les rizières; les gouvernements des pays membres et l'Institut international de recherches sur le riz accordent une priorité élevée au transfert de technologies améliorées dans le domaine de la rizipisciculture. Chaque fois que possible, les rizières devraient être transformées en installations aquacoles (par. 165).
72. a recommandé aux gouvernements des pays membres de favoriser davantage la diffusion de méthodes simples, extensives ou semi-intensives pour la production intégrée de poissons comestibles en renforçant les services de vulgarisation, portant notamment sur les facteurs de production et le crédit (par. 166).
73. a suggéré que les gouvernements des Etats Membres prennent des mesures visant à insérer l'aquaculture dans le développement polyvalent intégré des réservoirs (par. 167).
74. a recommandé que les gouvernements des pays membres encouragent la construction d'étangs alimentés en eau par pompage à l'extérieur de la zone de mangroves afin d'éviter leur destruction ultérieure et d'accroître la rentabilité de l'aquaculture côtière (par. 168).

75. a souligné que des analyses socio-économiques minutieuses étaient nécessaires pour déterminer le type d'aquaculture le plus profitable à la société dans son ensemble. Il faudrait donc accorder une priorité élevée aux études micro et macro-économiques concernant le développement de l'aquaculture (par. 169).

A l'attention de la FAO

La Conférence:

76. a recommandé que la FAO intensifie ses efforts pour développer les échanges d'informations et la coopération régionale dans le cadre de la CTPD afin de promouvoir l'essor de l'aquaculture (par. 161).
77. a demandé à la FAO d'établir une documentation sur les expériences réalisées dans la construction d'étangs alimentés en eau par pompage à l'extérieur de la zone de mangroves et de diffuser cette documentation dans les pays intéressés (par. 168).
78. a prié la FAO d'aider les gouvernements des pays membres à entreprendre des études micro et macro-économiques sur le développement de l'aquaculture (par. 169).
79. a recommandé que le Réseau de centres d'aquaculture en Asie soit élargi et qu'un plus grand nombre de centres nationaux y adhèrent (par. 170).

Représentation de la région au Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI)

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

80. a suggéré que, chaque fois que possible, la délégation de la Conférence régionale de la FAO comprenne des représentants de la région Asie et Pacifique au GCRAI, afin que la Conférence soit mieux informée des activités du Groupe (par. 174).
81. La Thaïlande continuera de représenter la région au GCRAI jusqu'en 1988, tandis que M. Mohammad Ekramul Ahsan (Conseil de la recherche agronomique au Bangladesh) a été élu à l'unanimité Représentant de la région au GCRAI, pour occuper le siège laissé vacant par le Pakistan, pendant la période 1987-1990 (par. 176).

A l'attention de la FAO

La Conférence:

82. a suggéré que les études sur les priorités de la formation et de la recherche établies par le Comité consultatif technique du GCRAI soient plus largement diffusées (par. 173).

Date et lieu de la dix-neuvième Conférence régionale de la FAO

A l'attention de la FAO

La Conférence:

83. a pris note de l'offre renouvelée du Sri Lanka d'accueillir la dix-neuvième Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique à Colombo, en 1988, ainsi que des remerciements adressés par le Directeur général de la FAO qui a accepté cette invitation (par. 108).

INTRODUCTION

1. La dix-huitième Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique a eu lieu au Siège de la FAO à Rome (Italie), du 8 au 17 juillet 1986.
2. Les Etats Membres ci-après ont participé à la Conférence: Australie, Bangladesh, Bhoutan, Birmanie, Chine, îles Cook, République populaire démocratique de Corée, France, Inde, Indonésie, République islamique d'Iran, Japon, République de Corée, Laos, Malaisie, Mongolie, Népal, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Philippines, Samoa, Sri Lanka, Thaïlande, Etats-Unis d'Amérique et Viet Nam.
3. Etaient également présents des observateurs du Canada, du Saint-Siège, des Pays-Bas et de la Turquie, ainsi que des observateurs représentant les Nations Unies et les institutions spécialisées ci-après: Programme alimentaire mondial, Organisation internationale du travail et Fonds international de développement agricole. En outre, des observateurs représentaient les organisations intergouvernementales suivantes: Centre de développement rural intégré pour l'Asie et le Pacifique et Secrétariat du Commonwealth.
4. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées: Confédération internationale d'organismes catholiques d'action charitable et sociale; Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes; Confédération internationale des syndicats libres; Conseil international des femmes; Fédération internationale des producteurs agricoles; Société internationale pour le développement; Union internationale des syndicats des travailleurs de l'agriculture, des forêts et des plantations; Fédération syndicale mondiale.
5. La liste des participants à la Conférence et la liste des documents du Secrétariat figurent respectivement dans les annexes B et C du présent rapport.
6. La réunion du Comité technique a été ouverte par M. D.J. Walton, Directeur général adjoint de la FAO, qui a souhaité la bienvenue aux délégués et aux observateurs au nom du Directeur général de la FAO. Il a expliqué que le choix de Rome à la place de Colombo comme lieu de la réunion s'expliquait essentiellement par des raisons financières et il a déclaré que le Directeur général remerciait vivement le Gouvernement de Sri Lanka de la compréhension et de l'esprit de coopération dont il avait fait preuve pour faciliter ce changement.
7. Le Comité technique a élu à l'unanimité aux fonctions de Président M. N.V.K.K. Weragoda, Secrétaire au Ministère du développement et de la recherche agricoles du Gouvernement de Sri Lanka. Il a également élu Vice-Présidents M. Syarifudin Baharsyah, Secrétaire général au Ministère de l'agriculture du Gouvernement indonésien et M. U. Khin Win, Directeur administratif, Corporation de l'agriculture, Ministère de l'agriculture et des forêts, Gouvernement de la Birmanie.

8. M. A.N. Rana, Secrétaire au Ministère de l'agriculture du Népal, Gouvernement de Sa Majesté, a été élu Président du Comité de rédaction. Les délégués des pays suivants ont été élus membres du Comité: Australie, Bangladesh, Birmanie, Chine, Inde, République islamique d'Iran, Japon, Laos, République de Corée et Etats-Unis d'Amérique.

9. Le Comité a adopté l'ordre du jour et le calendrier provisoires établis par le Secrétariat, avec une modification prévoyant une allocution du Sous-Directeur général/Représentant régional pour l'Asie et le Pacifique, après l'élection des membres du Bureau du Comité.

10. Le Sous-Directeur général/Représentant régional pour l'Asie et le Pacifique a noté avec satisfaction la forte participation à la réunion du Comité technique. Il a évoqué les progrès réalisés dans la région pour accroître la production alimentaire et agricole, depuis la dix-septième Conférence régionale de la FAO. Il a noté que, dans la plupart des pays de la région, 1983 avait été une année record pour la production agricole. Cependant, les années 1984 et 1985 ont enregistré une nouvelle augmentation de la production agricole. En 1985, l'indice général de la production agricole dans la région était d'environ 140 contre 130 en 1983, 1974-76 étant pris comme période de référence égale à 100. La production agricole a donc augmenté de plus de 7 pour cent durant les deux dernières années.

11. L'orateur a souligné que, dans la plupart des pays en développement de l'Asie et du Pacifique, l'économie agricole se caractérise généralement par une transition sensible entre les problèmes de la première génération, essentiellement posés par l'augmentation de la production agricole, et ceux de la deuxième génération, liés aux opérations consécutives - stockage, commercialisation, transformation, distribution et consommation. Il a aussi souligné la nécessité de garantir une croissance agricole dans l'équité à laquelle participent toutes les couches de la population rurale, en particulier les petits paysans, les pêcheurs artisanaux et les femmes rurales. Il a précisé que les points de l'ordre du jour du Comité technique avaient été choisis de manière à concentrer l'attention sur ces problèmes.

12. Le Comité technique a préparé, à l'intention de la session plénière, un rapport rendant compte de ses délibérations.

13. La Conférence s'est réunie en session plénière du 14 au 17 juillet 1986.

14. Les délégués ont élu par acclamations aux fonctions de Président de la Conférence M. Abbas Ali Zali, Ministre de l'agriculture du Gouvernement de la République islamique d'Iran.

15. La Conférence a aussi élu Vice-Présidents les huit ministres présents ayant rang de membres de cabinet, comme indiqué dans l'annexe B.

16. La Conférence a adopté l'ordre du jour et le calendrier provisoires préparés par le Secrétariat. L'ordre du jour tel qu'adopté figure dans l'annexe A du présent rapport.

17. Le Comité a noté avec satisfaction le travail du Comité de rédaction du Comité technique et a décidé que son propre rapport serait préparé par ce même Comité.

ALLOCUTION D'OUVERTURE DU DIRECTEUR GENERAL

18. Dans son allocution d'ouverture, le Directeur général de la FAO a regretté que la Conférence se réunisse au Siège de la FAO et non à Colombo. Il a expliqué que ce changement était dû à une série de difficultés financières que connaît la FAO. Il a exprimé sa gratitude au Président Junius Jayewardene, et au Gouvernement de Sri Lanka, pour la compréhension dont ils ont fait preuve et il a exprimé l'espoir que la Conférence régionale pourra se tenir à Sri Lanka dans deux ans.

19. Il a souhaité la bienvenue aux participants et spécialement aux îles Cook et aux îles Salomon, devenues récemment membres de la FAO, ainsi qu'à l'Iran qui participait auparavant à la Conférence pour le Proche-Orient.

20. Le Directeur général a noté que la production céréalière totale avait augmenté au rythme de 3,7 pour cent par an - soit nettement plus que le 1,8 pour cent enregistré dans le reste du monde durant la période 1975-1985. Rien n'autorise toutefois un optimisme béat. Les pays de la région ont déjà poussé à l'extrême la mise en culture des terres arables et tout nouvel accroissement de la production devra venir presque entièrement de l'amélioration des rendements. Mais celle-ci sera sans doute plus difficile et plus coûteuse à l'avenir. Avant tout, la malnutrition n'a pas été éliminée et la pauvreté massive continue d'affliger des millions d'être humains.

21. Malgré les tâches formidables qui nous attendent encore, le bilan des dix dernières années est extrêmement positif. Les politiques défavorables aux agriculteurs ont été abandonnées. Le flux des ressources consacrées à l'agriculture a grossi.

22. En outre, des réserves nationales et régionales de céréales ont été constituées. C'est ainsi que l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est a constitué une réserve d'urgence de riz. Cette heureuse initiative régionale pourra servir de modèle pour la réserve analogue qui est envisagée par les pays de l'Asie du Sud. La FAO a été étroitement associée à cette entreprise.

23. Le plus remarquable est peut-être que tout cela a été réalisé durant une période où l'économie mondiale connaissait de grandes difficultés. La reprise dans les pays industrialisés n'a pas imprimé aux prix des produits un redressement vigoureux et durable et, d'après les perspectives commerciales établies par la FAO, la CNUCED et d'autres organisations, il semblerait que les prochaines années n'offriront guère de possibilités d'accroître les exportations agricoles.

24. Le Directeur général a brièvement évoqué ensuite les thèmes sous-jacents des quatre points de fond de l'ordre du jour du Comité technique. En ce qui concerne la sécurité alimentaire, malgré les progrès de la production et de la stabilisation des approvisionnements, il reste beaucoup à faire pour mettre la nourriture à la portée des déshérités. Les mesures actuelles comprennent le subventionnement des prix des céréales vivrières, les bons de ravitaillement, les programmes de vivres contre travail et la fourniture d'aliments complémentaires à des groupes sociaux déterminés. Au niveau de la collaboration entre nations, les pays ont créé la Commission régionale FAO de la sécurité alimentaire, qui semble fournir une tribune utile pour élaborer des approches communes dans une région marquée par une grande diversité. Il convient d'accorder une attention particulière à la production de plantes racines et de tubercules dans le Pacifique Sud.

25. Passant à la question du crédit, le Directeur général a souligné que sans crédit les moyens techniques que l'on pourrait fournir aux agriculteurs ne serviront à rien. Accroître et maintenir le flux du crédit en faveur des communautés rurales les plus pauvres par une utilisation hardiment novatrice des institutions existantes et dans le respect des valeurs culturelles exigera un très grand doigté politique.

26. Quant au troisième point de l'ordre du jour, le Directeur général a souligné que les femmes jouent, dans la production et la préparation des aliments, un rôle déterminant pour la situation nutritionnelle des familles. Trop souvent hélas, la contribution capitale des femmes passe inaperçue. On ne se préoccupe guère des conséquences dérivant du fait que les femmes constituent une forte proportion des chefs de ménage, qui atteindrait même 40 pour cent dans certaines parties de la région. Les politiques futures devront créer les conditions d'une redistribution plus équitable des revenus et des ressources. La FAO se tient prête à coopérer à l'exécution de programmes favorisant l'accès des femmes à la formation, aux moyens de production et à la technologie et leur permettant ainsi de participer aux décisions qui influent sur leur existence même.

27. Pour ce qui est du développement de l'aquaculture, le Directeur général a observé que les pays d'Asie et du Pacifique devront renforcer le soutien scientifique et institutionnel à cette activité. Il faut notamment intensifier la recherche, moins compter sur les étangs intertidaux dont le rendement est médiocre, actualiser la réglementation sur l'accès à l'eau, développer la formation et consentir des investissements. L'entreprise la plus novatrice dans ce domaine a peut-être été la création d'un réseau de centres d'aquaculture en Asie (NACA). La FAO a collaboré à ce programme, qui doit permettre à quatre centres nationaux de devenir des points de convergence pour la formation et la recherche. Ce réseau est maintenant en passe de devenir une activité autosuffisante entièrement asiatique, ce qui montre bien l'utilité des services que ces centres peuvent rendre.

28. Parlant de la nécessité de réformes futures, l'orateur a souligné que la destruction inexorable des forêts tropicales, avec l'aggravation de l'érosion qui en est le corollaire, ainsi que la dégradation impitoyable des écosystèmes, peuvent engendrer un cercle vicieux de processus destructeurs qui deviendront bientôt irréversibles. Parmi les principales initiatives qui peuvent aider à affronter ces redoutables problèmes, il convient de mentionner le Plan d'action forestier tropical. Conçu l'an dernier par la FAO, ce Plan a été approuvé par le Comité des forêts et son exécution se poursuit en liaison étroite avec la Banque mondiale, le PNUD et plusieurs autres organisations.

29. Le Directeur général a conclu qu'une croissance soutenue ne peut se concevoir que sur la base de politiques garantissant aux plus faibles et aux plus déshérités une part plus équitable de notre terre nourricière. Le texte complet de la déclaration du Directeur général figure dans l'annexe D.

PRINCIPAUX THEMES EVOQUES DANS LES EXPOSES NATIONAUX

30. Des exposés nationaux ont été présentés par les délégués des pays suivants:

Australie	France	Mongolie
Bangladesh	îles Cook	Népal
Bhoutan	Inde	Nouvelle-Zélande
Birmanie	Indonésie	Pakistan
Chine	Iran, République	Philippines
Corée, République populaire	islamique d'	Samoa
démocratique de	Japon	Sri Lanka
Corée, République de	Laos	Thaïlande
Etats-Unis d'Amérique	Malaisie	Viet Nam

31. Des exposés ont également été présentés par les représentants du Centre de développement rural intégré pour l'Asie et le Pacifique (CIRDAP) et du Conseil international des femmes (CIF).

32. Dans leurs exposés, plusieurs pays ont indiqué qu'ils avaient vivement apprécié l'orientation donnée à la Conférence par le Directeur général dans sa déclaration détaillée sur la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans la région. Ils ont également souligné que la FAO avait joué un rôle catalyseur très important pour stimuler les progrès remarquables de l'alimentation et de l'agriculture dans la région depuis une dizaine d'années. On trouvera ci-après un bref résumé des thèmes essentiels de ces exposés.

Performance du secteur agricole

33. Les exposés nationaux présentés par les pays membres de la région font état des résultats satisfaisants obtenus dans le secteur agricole au cours des deux années qui se sont écoulées depuis la dix-septième Conférence régionale de la FAO à Islamabad. Le Bangladesh a produit 16,1 millions de tonnes de céréales vivrières en 1984/85 et s'est fixé un objectif de 20,7 millions de tonnes d'ici à 1989/90. La Birmanie a indiqué que la production nette de son

secteur agricole a augmenté (en valeur) de 3,10 pour cent pendant 1984/85 et que le taux de croissance pour 1985/86 a été provisoirement estimé à 4,20 pour cent. En Chine, bien que la production vivrière ait diminué - passant de 400 millions de tonnes en 1984 à 375 millions de tonnes en 1985 - les réserves alimentaires précédemment accumulées ont permis au pays de traverser cette mauvaise passe. La République démocratique de Corée a atteint un niveau avancé dans le domaine de l'irrigation, de la mécanisation et des engrais chimiques, et le pays oriente maintenant ses efforts vers la mise en culture de nouvelles terres (quelque 500 000 hectares).

34. Au Pakistan, la production agricole a augmenté de 4,30 pour cent par an au cours des cinq dernières années, tandis que la production de blé a fait un bond de 15,80 pour cent en 1984-85. Le pays s'efforce actuellement d'encourager la culture des oléagineux, de mettre en valeur les zones pluviales, d'accroître la mécanisation (petits tracteurs) et de développer les agro-industries. En Inde, malgré des fluctuations annuelles, la production moyenne de céréales vivrières au cours du sixième Plan a atteint 138,2 millions de tonnes par an, dépassant largement (plus de 6 millions de tonnes) les résultats obtenus au cours du cinquième Plan. En Indonésie, la production de riz et de cultures secondaires est restée vulnérable aux intempéries. En République de Corée, le secteur agricole est affecté par la diminution de la main-d'oeuvre rurale et la réduction des terres agricoles. Au Laos, l'emploi de semences améliorées, d'engrais verts et de fumier de basse-cour a permis de récolter 1,4 million de tonnes de paddy en 1984/85. En Malaisie, malgré de bonnes perspectives générales pour les cultures, la contribution du secteur agricole au PNB est tombée de 22,80 pour cent en 1980 à 20,30 pour cent en 1985. L'Office national de l'agriculture s'efforce de relancer le secteur en augmentant le revenu des agriculteurs par une productivité accrue, la promotion des exportations et l'introduction de nouvelles cultures vivrières et industrielles. Aux Philippines, la production agricole n'a cessé de diminuer depuis 1979, entraînant des pénuries chroniques. Pour la première fois depuis 1977, le pays a importé 190 000 tonnes de riz en 1984 et ce chiffre est passé à environ 500 000 tonnes en 1985.

35. Le Sri Lanka est pratiquement parvenu au seuil de l'autosuffisance et les importations éventuelles sont principalement destinées à alimenter les stocks tampons en cas de circonstances imprévues ou de conditions météorologiques défavorables. Au Samoa, les disponibilités alimentaires locales sont suffisantes, bien que la faiblesse des prix mondiaux ait nui aux petits agriculteurs et freiné l'accroissement de la production dans son ensemble. En Thaïlande, la production agricole a enregistré un taux de croissance général de 3,80 pour cent en 1985, tandis que le riz, le maïs et la canne à sucre ont atteint de nouveaux records. Au Viet Nam, la production vivrière a augmenté en moyenne de 1 million de tonnes chaque année, en équivalent de paddy, pendant la période 1981-1985. Elle est cependant loin de satisfaire tous les besoins du pays et ne permet pas notamment de maintenir des stocks tampons.

36. Certaines délégations - en particulier celles des îles Cook, de la Nouvelle-Zélande et du Samoa - ont évoqué les problèmes que doivent affronter les pays insulaires du Pacifique pour améliorer leur agriculture. De par leur

nature même, les petits Etats insulaires sont fragiles et vulnérables. Leur économie est affectée non seulement par la limitation de leurs ressources, mais aussi par leur impossibilité de tirer profit des économies d'échelle. Un autre problème est celui de l'isolement. La distance qui les sépare des marchés métropolitains entraîne des coûts de commercialisation relativement élevés pour leurs produits agricoles. Si les nouvelles technologies permettent de faciliter les communications, le problème des transports n'a pu être résolu à cause de l'usage de plus en plus répandu des porte-conteneurs et des avions de grande capacité, qui exigent le transport de produits en grande quantité. D'après le délégué des îles Cook, la coopération économique régionale permettrait de résoudre les problèmes que pose la faible dimension de ces pays; il a proposé que soit mis en place un dispositif régional centralisé prévoyant un office de commercialisation, une usine de traitement et un dépôt de produits chimiques agricoles.

37. Malgré les gains sensibles de production enregistrés par de nombreux pays pour les principales cultures vivrières, les politiques de prix agricoles et les tendances du marché international ont des répercussions négatives sur certains pays exportateurs comme l'Australie, la Birmanie, la Malaisie et la Thaïlande. D'après l'Australie, les subventions accordées par les grands pays développés à la production et à l'exportation de produits agricoles ont eu un effet désastreux sur les cours mondiaux qui ont été affaiblis et déstabilisés. Il en est résulté une baisse de la production agricole et une distorsion des politiques agricoles intérieures dans certains pays de la région. Le délégué du Japon a estimé que, pour parvenir à une progression cohérente des échanges mondiaux en agriculture, il importait que les nouvelles négociations du GATT étudient toutes les mesures susceptibles d'influencer le commerce agricole.

Sécurité alimentaire

38. Les gouvernements ont été unanimes à reconnaître que la sécurité alimentaire devait faire l'objet d'une priorité absolue. Dans la plupart des pays en développement de la région, la planification du développement s'est enrichie d'une dimension nouvelle en raison des efforts déployés pour garantir aux couches vulnérables de la population un accès suffisant à la nourriture. Plusieurs pays ont indiqué que la réforme de leurs politiques alimentaires leur a permis d'améliorer la gestion des stocks alimentaires et la comptabilité, le contrôle de la qualité et des stocks, les systèmes de renseignements et d'alerte rapide, la manutention et le transport des céréales, les renseignements sur le marché, l'entreposage des céréales et les réserves d'urgence.

39. Au Bangladesh, les réserves de céréales vivrières ont eu essentiellement pour but de faire face aux situations d'urgence et non de servir d'instrument pour la stabilisation des prix. A la suite d'une étude financée par le gouvernement sur la gestion et le contrôle des stocks de céréales vivrières, deux projets ont été mis en oeuvre en vue d'améliorer la gestion des stocks. Le Bangladesh a également entrepris, en collaboration avec la FAO, un projet destiné à mettre en place des systèmes nationaux d'alerte rapide et il cherche à coopérer

avec le Centre des études alimentaires mondiales de l'USAID afin de mettre au point un modèle agronomique sur le rendement des cultures, dans lequel le modèle concernant les céréales vivrières occupe une place importante.

40. L'Inde a estimé qu'il fallait absolument accroître le pouvoir d'achat des groupes cibles et leur permettre d'accéder aux céréales vivrières. Pour ce faire, elle met actuellement en oeuvre une série de mesures et notamment elle distribue des céréales vivrières à un prix de faveur aux populations des zones desservies par le Projet de développement tribal intégré. Un soutien a également été accordé aux programmes de nutrition destinés aux enfants en bas âge, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes. En 1985, 15,45 millions de tonnes de céréales vivrières ont été distribués.

41. L'Indonésie a appuyé vigoureusement les programmes vivres contre travail, qui permettent de transformer les couches vulnérables de la population en main-d'oeuvre productive et rentable capable d'engendrer les revenus nécessaires à une alimentation suffisante. Le gouvernement donne de la nourriture aux familles ayant accepté de se transférer dans une nouvelle zone pendant toute la première année de leur réinstallation. Le programme de transmigration est cependant plus ambitieux, car il a pour objectif de faire accéder au statut d'agriculteurs indépendants les habitants les plus déshérités des régions à forte densité démographique de Java. L'Indonésie a également mis en place un système de réserves villageoises "Lumbung Desa", constituées par les contributions bénévoles des villageois et dans lesquelles on puise uniquement en cas d'extrême urgence, bien que tout le monde puisse y accéder et que les stocks soient constamment renouvelés.

42. En République islamique d'Iran, les denrées de base ont été subventionnées afin que la population puisse y avoir plus largement accès. On a augmenté simultanément la capacité des entrepôts.

43. La délégation du Népal a estimé que le simple fait de créer des stocks céréaliers ne garantissait pas pour autant que les groupes les plus démunis pouvaient en profiter. Devant cette constatation, le Népal lance des programmes visant à accroître les emplois rémunérateurs dans les zones rurales reculées, afin d'augmenter le pouvoir d'achat de la population et des pauvres en particulier. En outre, les stratégies adoptées par le Népal cherchent à accroître la production vivrière dans les districts potentiellement déficitaires ainsi qu'à renforcer les réseaux de distribution.

44. Le Sri Lanka a mis en place un système de prix planchers pour les produits de première nécessité. On peut citer comme initiative récente le versement d'une pension aux agriculteurs, qui a pour but d'assurer leurs vieux jours lorsqu'ils ne sont plus physiquement aptes au travail.

45. Au Viet Nam, en cas de mauvaises récoltes, l'Etat et les coopératives conjuguent leurs efforts afin de faire naître un mouvement d'entraide et de solidarité entre les régions, les groupes et les familles. Dans chaque coopérative, des mesures spéciales sont prises pour venir en aide aux familles en détresse.

Crédit institutionnel pour l'agriculture

46. Les délégations ont été unanimes à reconnaître que l'un des éléments clés des stratégies de développement agricole est l'accroissement du crédit institutionnel, notamment à l'intention des petits agriculteurs.

47. Le Bangladesh a fait observer que, d'une façon générale, le système bancaire rural était peu enclin aux opérations de crédit rural et aux formules alternatives. Parmi les initiatives récentes prises par le Bangladesh, il faut citer la création des banques Grameen dont les activités sont axées sur les ruraux pauvres, les petits exploitants, les agriculteurs marginaux et les paysans sans terre. Ces banques Grameen desservent à l'heure actuelle 4 272 villages par l'entremise de 234 succursales et ont un taux de recouvrement très élevé, de l'ordre de 99 pour cent. Leur succès a incité le gouvernement à augmenter leur capital et à élargir leurs opérations.

48. Le Gouvernement de l'Inde a entrepris un vaste programme visant à aider les petits exploitants et les agriculteurs marginaux en augmentant progressivement les prêts qui leur sont consentis à des conditions de faveur et en leur permettant de participer à la gestion et à l'organisation des coopératives pour certaines activités comme la volaille, les pêches, l'élevage, etc. Ces petits agriculteurs ont le droit de contracter un emprunt auprès des coopératives même s'ils n'ont pas fini de rembourser le précédent prêt jusqu'à concurrence de 10 pour cent. En conséquence, la part des petits agriculteurs dans le crédit à court terme a atteint 45 pour cent. Une assurance-récolte multirisqué a été adoptée au cours du septième Plan, aux termes de laquelle les agriculteurs conservent leur droit au crédit pour la campagne suivante en cas de mauvaise récolte généralisée. La prime à verser est de seulement 2 pour cent pour le blé, le riz et les mils, et de 1 pour cent pour les légumineuses et les oléagineux. La prime due par les petits exploitants et les agriculteurs marginaux est subventionnée par le gouvernement dans la mesure de 50 pour cent.

49. En Indonésie, la plus grande facilité d'accès au crédit institutionnel par les petits agriculteurs est un aspect important du programme de développement agricole. La délégation indonésienne a suggéré que la FAO convoque une consultation régionale d'experts nationaux et intensifie les activités de CTPD par l'intermédiaire de l'APRACA afin d'étudier plus particulièrement les petits programmes de crédit.

50. En République islamique d'Iran, les commissions et intérêts prélevés par les banques dans le secteur agricole ont été ramenés de 10 pour cent à 4 pour cent et davantage de crédit a été attribué aux coopératives et aux autres projets en commun, l'accent étant mis sur la surveillance des prêts et l'expansion du réseau de distribution. Depuis 1984, on a mis en place un système de prêts non usuraires qui couvre maintenant 50 pour cent du crédit dans le secteur agricole. En 1985, environ un tiers des prêts exempts d'intérêts, pour un montant de 1 500 millions de dollars E.-U., a été consenti au secteur agricole, principalement aux coopératives et aux petits agriculteurs.

51. En Malaisie, les organismes de crédit ont commencé à jouer un rôle plus important en fournissant un soutien financier au secteur agricole. On a supprimé les subventions instituées pour de nombreuses catégories de produits agricoles et, à la place, les agriculteurs ont eu droit à des conditions plus souples de crédit. Cette politique a donné naissance à des communautés rurales d'un nouveau style, plus indépendantes, soucieuses d'efficacité et de rentabilité. La viabilité économique et financière est devenue le critère fondamental de toute entreprise agricole.

52. Au Népal, les petits agriculteurs reçoivent une aide dans le cadre d'un programme de développement spécialement conçu pour eux et dont bénéficient à l'heure actuelle 50 000 petits exploitants et paysans sans terre. Un autre programme vient d'être lancé en faveur des femmes rurales en vue de leur accorder un crédit à la production. Bien que sa portée demeure limitée à l'heure actuelle, ce programme s'efforce de fournir aux femmes rurales des facilités de crédit et un soutien technique leur permettant de rehausser leur statut socio-économique. D'une façon générale, les prêts consentis ont servi à financer des activités portant sur l'élevage du bétail et de la volaille, la culture des fruits et légumes et les industries artisanales.

53. La délégation de la République de Corée a estimé qu'il importait d'accroître la part du crédit agricole consenti aux petits agriculteurs, non seulement pour favoriser le développement agricole, mais aussi dans un souci de justice sociale. Elle a souligné la nécessité de coordonner le crédit, les intrants agricoles et la commercialisation car, en l'absence de technologies appropriées et de facteurs de production sur les marchés ruraux, le crédit perdrait toute son utilité.

54. A Sri Lanka, le système de crédit rural actuellement en vigueur est géré par les banques commerciales. Il présente cependant plusieurs inconvénients, dont l'un est sa complexité. Par ailleurs, il ne répond pas véritablement à tous les besoins. Le Gouvernement de Sri Lanka a donc récemment créé des banques rurales de développement, qui ont pour tâche de desservir plus efficacement le secteur rural, afin de remédier aux carences du système actuel. Il existe également un projet d'assurance-récolte, qui permet d'indemniser les agriculteurs en cas de pertes dues à des catastrophes naturelles pour certaines cultures, ainsi que pour la production laitière. Ces mesures ont un effet stabilisant sur les revenus des agriculteurs, lesquels sont nombreux à bénéficier de cette assurance dont on s'efforce d'élargir encore la portée.

Les femmes dans l'agriculture et le développement rural

55. Depuis quelques années, on reconnaît de plus en plus que les femmes jouent un rôle important dans le développement rural d'une façon générale et dans l'agriculture en particulier. Cette prise de conscience transparaît dans les exposés nationaux présentés par plusieurs délégations.

56. La délégation de la Birmanie a déclaré que le contexte traditionnel et culturel de son pays offrait aux femmes de vastes possibilités d'action dans le développement rural. Les femmes birmanes ont le même statut que les hommes sur

le plan social, juridique et économique. Dans les zones rurales, les femmes exécutent une grande part des tâches relevant de l'agriculture, des pêches et de l'élevage - par exemple semi-désherbage, moisson, battage, pisciculture d'eau douce, transformation et commercialisation du poisson et petit élevage. Elles s'occupent également de la commercialisation rurale et prennent une part importante aux décisions familiales.

57. L'Inde s'est félicitée de ce que la FAO reconnaisse aux femmes la place qui leur revient dans l'agriculture et le développement rural et a déclaré que le septième Plan mis en oeuvre par son pays s'efforçait d'améliorer les possibilités d'emploi offertes aux femmes en identifiant les domaines et les secteurs où la main d'oeuvre féminine est peu nombreuse ou en régression et en créant de nouvelles possibilités d'emploi. Des efforts seront également déployés en ce sens, dans les programmes portant sur le réseau public de distribution, le développement laitier et la foresterie sociale. Afin d'améliorer l'accès des femmes rurales à la vulgarisation agricole, on a entrepris un projet de formation des femmes en agriculture dans le cadre du Projet national de vulgarisation agricole. Dans ces différents programmes de développement rural, comme le Programme de développement rural intégré et le Programme de développement à l'intention des femmes et des enfants des zones rurales, le Gouvernement de l'Inde fait son possible pour assurer la participation active des femmes. Outre ces efforts de développement, un projet d'aide aux organisations bénévoles a également été formulé. Il prêterait assistance aux femmes issues des familles rurales déshéritées qui bénéficient du Programme de développement intégré et les encouragera à s'organiser pour leur permettre d'exercer des activités rémunératrices; grâce auxquelles elles pourront subvenir à leurs besoins. Le Gouvernement de l'Inde a également créé un département distinct spécialement chargé de veiller aux intérêts des femmes.

58. L'Indonésie a déclaré que, dans son pays, les femmes jouent un rôle actif dans le processus de production agricole et, d'une façon générale, dans l'amélioration du bien-être familial. Afin de valoriser encore le rôle des femmes dans le développement, le Gouvernement de l'Indonésie a lancé un programme intégré visant à instituer, dans chaque village, des programmes d'éducation familiale.

59. En Mongolie, les femmes bénéficient des mêmes conditions que les hommes sur le plan professionnel; des mesures sont prises pour garantir la protection maternelle et infantile dans les zones rurales, mettre des maternités à la disposition des femmes enceintes dans les régions isolées, accueillir les enfants de bergers dans des pensionnats et étendre les soins de santé primaires. Les éleveuses de bétail et les agricultrices apportent une contribution notable à la production agricole, notamment en ce qui concerne la garde des troupeaux, la traite, la transformation du lait et les travaux de la ferme.

60. Le Népal a adopté un certain nombre de mesures visant à faire participer activement les femmes au développement, notamment: création d'une division du développement entièrement consacrée aux femmes à l'intérieur du Ministère du Panchayat et du développement local; lancement d'un programme de crédit à

la production destiné aux femmes rurales; recrutement de vulgarisatrices sur le terrain; enfin, mise en oeuvre de divers autres programmes de développement destinés aux femmes et parrainés par des organismes sociaux publics et privés. Le Ministère de l'agriculture se propose de créer une cellule féminine chargée de centraliser et de coordonner les activités des femmes dans le secteur agricole à partir de l'exercice 1986-87.

61. La délégation de Samoa a souligné que les femmes du secteur agricole jouent un rôle important dans la société et ont manifesté à plusieurs reprises de plus grandes qualités d'organisation que les hommes. La délégation a estimé qu'il faudrait adopter des politiques de prêt plus souples en faveur des agricultrices.

Aquaculture

62. Reconnaissant le fait que la région Asie-Pacifique assure plus des trois quarts de la production aquacole mondiale, plusieurs délégations se sont félicitées de la place privilégiée faite à l'aquaculture par la FAO. Il existe des écarts considérables, d'un pays à l'autre de la région, entre les tendances de la production, les gammes de produits, les pratiques culturelles et les mesures adoptées pour favoriser le développement de l'aquaculture.

63. En Birmanie, les efforts portent essentiellement sur la culture des poissons et des crevettes ainsi que sur l'empoissonnement des lacs et des réservoirs. On est en train de développer 500 hectares d'élevage de crevettes (de mer et d'eau douce) dans le cadre d'un projet de mise en valeur des pêches intérieures. On a également entrepris de construire une écloserie capable de produire 10 millions d'oeufs de poisson.

64. Les îles Cook développent leur production de perles de culture dans les lagunes de l'archipel septentrional. Des coquillages comme les troques et les palourdes géantes ont donné d'excellents résultats sur ces îles où ils ont été implantés. Le poisson frais destiné à la consommation dans les îles Cook est entièrement d'origine locale, sauf pour des spécialités comme les crevettes et huîtres.

65. Le niveau de la production halieutique en Inde devrait atteindre 6 millions de tonnes d'ici à l'an 2000 et 25 millions d'Indiens tireront leur subsistance de la pêche. Au cours du septième Plan quinquennal, on s'efforcera d'augmenter la production des pêcheries intérieures et d'accélérer le développement de la pisciculture en bassins et en étangs, ainsi que des entreprises piscicoles dans les réservoirs de petite et moyenne dimension. Une priorité élevée sera accordée à la mise au point de méthodes améliorées de capture et d'élevage du poisson et à la modernisation des techniques après récolte. La délégation indienne a estimé que des échanges d'informations et de savoir-faire technique entre les pays membres dans le domaine de la sélection et de la culture commerciale du poisson pourraient contribuer sensiblement au développement de l'aquaculture dans la région.

66. L'aquaculture est un procédé traditionnel de production du poisson en Indonésie. Au cours des 10 dernières années, la production des élevages piscicoles a augmenté de 6,1 pour cent par an, passant de 164 650 tonnes en 1975 à 298 800 tonnes en 1985. L'aquaculture a contribué dans la proportion d'environ 12,6 pour cent à l'ensemble de la production halieutique nationale en 1985. Etant donné que l'aquaculture offre encore un vaste potentiel d'expansion dans le pays et qu'elle occupera une place considérable au cours des prochaines décennies, son développement sera poursuivi parallèlement à celui des pêches maritimes. Les obstacles à l'essor de l'aquaculture en Indonésie sont les suivants: i) il y a pénurie d'aléviins, notamment en thalassoculture; ii) il faudrait lutter contre les maladies du poisson; iii) les pisciculteurs devraient perfectionner leurs techniques et leurs méthodes de gestion; et iv) il faudrait améliorer la situation financière des petits pisciculteurs. La délégation indonésienne a donc suggéré que l'on s'efforce de résoudre ces problèmes dans le cadre d'une coopération régionale.

67. La délégation iranienne a regretté que, malgré la richesse de ses ressources naturelles, son pays n'ait pas suffisamment cherché à développer la recherche et la formation dans le domaine de l'aquaculture. Les futurs programmes accorderont une place privilégiée aux pêches et le pays espère exploiter pleinement le potentiel de ses eaux intérieures (pisciculture, ostréiculture et élevage de la crevette), qui est estimé à 100 000 tonnes par an.

68. Au Japon, les produits de la pêche fournissent plus de 40 pour cent de l'apport total en protéines animales. Etant donné l'importance des ressources halieutiques dans l'alimentation, le Japon a toujours cherché à les préserver et à les utiliser de façon efficace. Il a coopéré de différentes façons à la promotion de l'aquaculture dans la région et, depuis 1985, il contribue au Fonds fiduciaire de la FAO, qui sert à financer le Programme de développement de l'aquaculture dans le Pacifique Sud.

69. Le Gouvernement du Népal s'efforce de diffuser progressivement les techniques mises au point dans les fermes et les stations de recherche. Un projet de développement aquacole d'assez grande envergure est actuellement mis en oeuvre dans 16 districts du Terai. Le gouvernement prévoit d'étendre ce programme à tous les districts du Terai, ainsi qu'aux retenues collinaires. Les résultats obtenus en étangs sont encourageants, mais le pays doit encore trouver des techniques adaptées aux pêcheries de rivière, qui offrent un immense potentiel en raison de l'abondance des cours d'eau et de la régularité de leur régime.

70. Aux Philippines, la production de crevettes est passée de 26 000 tonnes en 1980 à quelque 50 000 tonnes à l'heure actuelle. La production de tilapias a augmenté de 200 pour cent (de 48 000 tonnes à plus de 100 000 tonnes) tandis que, pendant la même période, celle d'huîtres et de moules est passée rapidement du niveau insignifiant de 3 000 tonnes à plus de 20 000 tonnes. Toutefois, la production de bangos, qui atteignait 200 000 tonnes, a diminué de plus de

moitié. Dans l'ensemble, le bilan de l'aquaculture est positif et les difficultés rencontrées concernent surtout l'approvisionnement en oeufs de poisson et les problèmes sanitaires.

71. La délégation de Sri Lanka a déclaré que le poisson, sous ses différentes formes, est la protéine animale la plus acceptable, mais que la production actuelle parvient à satisfaire seulement 50 pour cent de la demande nationale. L'essentiel des prises provient des pêcheries côtières, car la part des pêches intérieures ne dépasse pas 15 pour cent. Par ailleurs, le potentiel de la pêche hauturière n'est pas encore pleinement exploité. En raison de la pression croissante exercée sur les pêcheries côtières et du coût toujours plus élevé de ce type d'exploitation, on s'attache davantage à l'heure actuelle à développer les pêcheries intérieures. Il faut espérer que l'on pourra doubler, dans un proche avenir, les prises provenant des réservoirs d'eau douce et des lagunes d'eau saumâtre.

72. La délégation du Viet Nam a déclaré que l'aquaculture avait contribué de façon notable à l'alimentation des populations urbaines et rurales et qu'elle commençait à se faire une place dans les exportations nationales de poisson d'eau saumâtre. Quelque 500 000 hectares d'eaux intérieures - étangs, bassins, lacs et réservoirs dotés d'installations hydroélectriques de petite, moyenne ou grande envergure - sont mis en valeur et, à l'heure actuelle, on compte par millions les "étangs" où sont appliquées des techniques d'avant-garde (variétés améliorées et nouvelles méthodes d'alimentation et d'alevinage).

DECLARATIONS DES OBSERVATEURS

73. Le Directeur du Centre de développement rural intégré pour l'Asie et le Pacifique (CIRDAP) a déclaré que, depuis sa création, le CIRDAP se préoccupe des besoins multisectoriels liés au développement des zones rurales et, en particulier, des problèmes des groupes pauvres et défavorisés. Le CIRDAP a organisé plusieurs programmes de formation à l'intention du personnel de direction, de supervision et d'exécution en vue d'une meilleure gestion des programmes/projets de développement rural intégré dans les pays participants. Les enquêtes récemment effectuées par le CIRDAP portent notamment sur les emplois non agricoles, les coopératives, les programmes de décentralisation, la réforme agraire, l'impact de la technologie sur les ruraux pauvres, les jeunes dans le développement et le rôle des organisations non gouvernementales. Parmi les thèmes actuellement à l'étude, on peut citer le paysannat sans terre, la participation populaire aux programmes de développement rural, les projets d'irrigation de petite et grande envergure et les femmes dans le développement. Le Directeur du Centre a fait savoir que 11 pays de la région faisaient désormais partie du CIRDAP et il a invité les autres pays de la région à y adhérer.

74. Dans une brève déclaration, la représentante du Conseil international des femmes a appuyé tous les éléments du Programme de travail de la FAO ayant trait au rôle des femmes dans le développement agricole.

ACTIVITES DE LA FAO DANS LA REGION EN 1984-85 ET PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA
FAO POUR 1986-87

75. Le Sous-Directeur général, Représentant régional pour l'Asie et le Pacifique, a présenté ce point de l'ordre du jour. Il a rappelé que, pendant l'exercice biennal, deux nouveaux pays en développement, les îles Cook et les îles Salomon, sont devenus membres de la FAO. En outre, la République islamique d'Iran participe désormais à la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique.

76. En 1984-85, les sept commissions techniques régionales traitant de la production et de la santé animales, des statistiques agricoles, de la gestion des exploitations, des pêches, des forêts, de la sécurité alimentaire et de la protection des plantes ont poursuivi leurs activités. Ces commissions techniques ont tenu sept réunions pendant la période à l'étude et elles ont également organisé un nombre important d'activités dans les pays.

77. Outre les commissions régionales créées aux termes de son Acte constitutif, la FAO a également parrainé trois organismes régionaux: le Centre de développement rural intégré pour l'Asie et le Pacifique (CIRDAP), l'Association régionale de crédit agricole pour l'Asie et le Pacifique (APRACA) et l'Association régionale des organismes de commercialisation alimentaire (AFMA).

78. Le CIRDAP a permis de promouvoir divers aspects du développement rural intégré. L'APRACA devient de plus en plus autonome et constitue un instrument important pour la mise au point de dispositifs de formation en matière de crédit agricole ainsi que de politiques et programmes de crédit agricole. L'AFMA a continué à renforcer le potentiel des organismes s'occupant de produits alimentaires.

79. En octobre 1985, la FAO a organisé une consultation d'experts dans les locaux du RAPA en vue de créer l'Association des instituts de recherche agricole en Asie et dans le Pacifique. L'association, lorsqu'elle sera créée, permettra de renforcer les liens entre les organismes de recherche des différents pays et facilitera les échanges de données d'expérience et d'idées.

80. En 1984-85, les activités de terrain de la FAO dans la région ont beaucoup augmenté: la FAO a participé à l'exécution de 733 projets, dont 71 sont des projets régionaux ou interpayes. L'essentiel de ces projets concerne les cultures, les pêches et les forêts. En ce qui concerne les projets nationaux, la FAO a participé en 1984-85 à l'exécution de 662 projets répartis dans tous les pays en développement de la région et portant sur de nombreux aspects du développement alimentaire et agricole. Les projets de mise en valeur des cultures viennent en tête, suivis de ceux concernant les forêts et les ressources naturelles. Près de 800 experts ont été affectés par la FAO à l'exécution de ces projets dans les différents pays de la région.

81. Outre l'exécution des projets de terrain, la FAO a continué à jouer un rôle majeur dans le soutien aux investissements. En 1984-85, 18 projets préparés avec l'aide du Centre d'investissement de la FAO ont été approuvés par des instituts de financement multilatéraux. Les investissements totaux affectés à ces projets,

y compris les contributions des gouvernements bénéficiaires, ont atteint 915 millions de dollars E.-U., dont 581 millions provenant de sources extérieures.

82. En 1984-85, 184 réunions techniques et cours de formation importants ont été organisés. Ils ont permis aux participants d'échanger des connaissances pratiques et de confronter les résultats d'expérience. En outre, ils ont encouragé la coopération régionale et l'autosuffisance collective.

83. Examinant le Programme de travail pour 1986-87 dans la région, le Sous-Directeur général a rappelé que le budget général de l'Organisation pour l'exercice 1986-87 avait été approuvé par la vingt-troisième Conférence en novembre 1985. Les activités prévues sont financées par les ressources du Programme ordinaire ainsi que par des ressources extrabudgétaires provenant du PNUD et de fonds fiduciaires.

84. L'action de la FAO en 1986-87 portera sur les domaines prioritaires suivants:

- i) promotion de la CTPD par la FAO dans la région Asie-Pacifique en 1986-87;
- ii) promotion du principe d'équité dans la croissance agricole;
- iii) mise en valeur des zones de culture pluviale et autres zones critiques;
- iv) diversification des économies agricoles des pays en développement;
- v) développement agricole des petits pays insulaires de la région.

Le Sous-Directeur général a décrit les activités que la FAO entreprendrait pendant l'exercice 1986-87 dans chacun des domaines prioritaires ci-dessus.

85. La Conférence a félicité le Secrétariat de la FAO pour son examen détaillé et instructif des activités de la FAO dans la région et du Programme de travail pour 1986-87 qui figurent respectivement dans les documents APRC/86/2 et APRC/86/3. La Conférence a tenu à marquer sa satisfaction au Bureau régional pour les excellentes publications qu'il a établies et qui ont servi de documentation de base à la Conférence. Elle a considéré que les services du RAPA étaient un complément indispensable de ceux du Siège et des représentants de la FAO dans les pays.

86. La Conférence a approuvé le Programme de travail de la FAO, en particulier la priorité accordée aux programmes techniques et économiques, et elle s'est déclarée dans l'ensemble d'accord avec l'orientation des activités décrites en détail dans les documents du Secrétariat. La Conférence a approuvé les cinq domaines prioritaires indiqués au paragraphe 84.

87. La Conférence a souligné la priorité accordée par la FAO à la diversification des économies agricoles des pays en développement de la région. Elle a noté que ce domaine recouvre en gros quatre groupes d'activité, à savoir:

- i) diversification des schémas de culture;
- ii) introduction de la pisciculture et de l'élevage en association avec les cultures;
- iii) agroforesterie;
- iv) agro-industries.

La Conférence a estimé que les pays devraient diversifier leurs économies dans ces différentes directions et que la FAO devrait leur fournir une aide et un appui à cet effet.

88. La Conférence a approuvé la priorité accordée par la FAO au développement de l'agriculture dans les petits pays insulaires de la région situés dans le Pacifique Sud et l'Asie du Sud. La Conférence a souligné que divers secteurs économiques de ces pays - développement de la culture des racines et tubercules, noix de coco, élevage caprin, forêts et pêches - devraient faire l'objet d'une attention prioritaire. La Conférence a aussi suggéré que la FAO donne suite à ses initiatives précédentes visant à aider ces pays à envisager l'introduction de cultures céréalières, notamment de paddy. La Conférence a reconnu l'importance des femmes dans l'agriculture et le développement rural de ces petits pays insulaires et demandé à ce que la FAO accorde dûment son appui aux activités destinées aux femmes rurales. Enfin, la Conférence a suggéré de s'attacher davantage à la mise en place de systèmes statistiques dans ces petits pays insulaires.

89. La Conférence a reconnu que les perspectives et les besoins de CTPD sont immenses dans le secteur de l'alimentation et de l'agriculture dans la région de l'Asie et du Pacifique. Cela s'explique par diverses caractéristiques communes aux pays de la région, ainsi que par leur niveau très variable de développement agricole et la diversité de leurs expériences dans ce domaine. La Conférence a noté qu'en 1986-87, la FAO continuera à donner une haute priorité aux activités de CTPD et utilisera à cet effet les diverses commissions régionales créées par l'Organisation, les organismes régionaux parrainés par elle et également plusieurs réseaux mis en place avec l'aide de la FAO dans des secteurs comme le recyclage des matières organiques, l'aquaculture, les légumineuses vivrières, la noix de coco, ainsi que l'éducation et la recherche forestières. La Conférence a souhaité que les activités de CTPD s'intensifient et elle a suggéré qu'à cette fin divers pays prennent des mesures pour affecter une part minimale de leur budget national à la participation aux activités de CTPD.

90. La Conférence a souligné la priorité accordée par la FAO à la recherche d'une plus grande équité dans le développement agricole. Elle a reconnu que l'équité était à la fois nécessaire et souhaitable au stade actuel de développement agricole de la région. La Conférence a reconnu qu'il fallait faire une plus

large place à la promotion des petits agriculteurs et autres groupes tels que les femmes rurales et les petits pêcheurs dans les divers programmes et activités - notamment développement du crédit institutionnel, facteurs de production, vulgarisation, commercialisation, foresterie sociale et aquaculture.

91. La Conférence a reconnu que l'utilisation optimale des ressources devait être guidée par le souci de préserver l'environnement. Elle a recommandé que la FAO fournisse aux pays une assistance technique pour des études sur les zones écologiques.

92. La Conférence a souligné qu'il importait d'optimiser l'emploi des engrais. Elle a recommandé que les pays accordent une haute priorité à la recherche-développement en matière d'utilisation économique des engrais.

93. La Conférence a mis en évidence la nécessité de diffuser des informations et des données d'expérience sur l'amélioration de la fertilité des sols par le recyclage des matières organiques et la fixation biologique de l'azote, et a fait sienne la proposition de la FAO visant à utiliser à cet effet le Réseau coopératif régional sur le recyclage des matières organiques.

94. La Conférence a déclaré qu'il fallait améliorer la gestion et l'utilisation des installations d'irrigation existantes. Elle a reconnu que la participation des associations d'agriculteurs à la gestion de l'irrigation s'est développée dans certains pays. Elle a recommandé que la FAO prépare une documentation sur ces expériences et la distribue aux pays membres.

95. La Conférence a reconnu la nécessité de perfectionner les techniques adaptées à l'agriculture pluviale. Elle a demandé à la FAO d'accorder la priorité au développement des systèmes d'agriculture pluviale, notamment aux recherches sur la collecte et le recyclage de l'eau de pluie, aux mesures de conservation de l'humidité et à l'introduction de cultures et de systèmes cultureux appropriés.

96. La Conférence a noté les possibilités de diversification des cultures dans la région et demandé à la FAO d'aider les pays à développer les oléagineux, les légumineuses et autres plantes adaptées à différents sols. La Conférence a recommandé que la FAO accorde une aide prioritaire aux pays pour la recherche-développement concernant ces cultures et encourage la coopération régionale pour la mise au point et le transfert de techniques appropriées.

97. La Conférence a souligné la nécessité de transformer l'agriculture de subsistance en agriculture commerciale. A cet égard, elle a proposé de donner une haute priorité à la mise au point de techniques appropriées pour la commercialisation de l'agriculture.

98. La Conférence a noté que la sériciculture joue un rôle de plus en plus important dans la région et approuvé l'expansion proposée pour les activités de l'Institut régional de formation séricicole.

99. La Conférence a noté les gains sensibles de production enregistrés dans de nombreux pays et elle a demandé aux pays d'accorder la priorité au développement des agro-industries et à l'amélioration de la commercialisation agricole. La FAO a été priée d'établir des monographies sur les systèmes de commercialisation agricole et les entreprises agro-industrielles ayant fait leurs preuves dans la région et de les distribuer aux pays intéressés.

100. La Conférence a noté que les problèmes d'alimentation du bétail constituent un obstacle majeur au développement de l'élevage dans la région et doivent être considérés comme prioritaires. Elle a recommandé que la FAO aide certains pays à mieux utiliser la paille, les résidus de récolte et les sous-produits agro-industriels pour l'alimentation du bétail.

101. La Conférence a noté l'action menée par le CIRDAP pour promouvoir le développement rural intégré et donner une formation dans ce domaine et elle a demandé instamment à la FAO de poursuivre son appui financier et technique en faveur du Centre. Elle a invité les pays qui n'en font pas encore partie à prendre, au besoin, des mesures en ce sens.

102. La Conférence a noté que la surexploitation est l'un des grands problèmes en matière de pêche maritime dans plusieurs pays de la région. De nombreux stocks côtiers et proches des côtes sont fortement surexploités. La nécessité d'introduire des mesures réglementaires et d'améliorer les techniques d'aménagement des stocks pour réduire l'intensité de pêche a été soulignée. La Conférence a demandé à la FAO d'aider les pays membres à le faire.

103. Plusieurs délégués ont noté que le riche potentiel des eaux côtières et intérieures n'est pas encore suffisamment exploité dans certains pays de la région et ont demandé instamment à la FAO de fournir une aide aux Etats Membres dans ce domaine. On a souligné la nécessité d'utiliser, dans le cadre de la CTPD, les expériences accumulées dans la région.

104. La Conférence a souligné l'importance de la coopération régionale pour combattre les maladies des poissons et a demandé à la FAO d'intensifier ses activités à cet égard.

105. La Conférence a approuvé les activités proposées par la FAO dans le secteur forestier et spécialement le développement des activités forestières communautaires génératrices d'emplois et de revenus en milieu rural. La Conférence a noté la proposition de la FAO visant à détacher un conseiller forestier à Samoa, avec l'aide du PNUD, et elle a approuvé cette proposition en la jugeant opportune et importante pour la conservation et la mise en valeur des ressources forestières dans la sous-région.

106. Un délégué a souligné la nécessité d'une étroite coordination des activités de la FAO dans la région avec celles de la CESAP et d'autres organismes régionaux. Le Secrétariat a précisé à ce propos qu'un accord délimitant leurs domaines d'activité respectifs avait été conclu en mai 1983 entre la FAO et la CESAP. Aux termes de cet accord, la CESAP doit concentrer de plus en plus ses efforts sur

les problèmes sociaux et économiques dans le secteur alimentaire et agricole de façon à compléter l'action de la FAO tandis que, dans d'autres domaines techniques, la CESAP tiendra compte du mandat de la FAO tout en élaborant son propre programme de travail. On a aussi précisé que la FAO avait des accords de collaboration avec divers autres organismes régionaux, qui s'occupent à des degrés divers de l'alimentation et de l'agriculture.

107. Tout en appréciant généralement la teneur du document APRC/86/2 du Secrétariat de la FAO concernant l'examen des activités de la FAO dans la région durant l'exercice 1984-85, quelques délégués ont estimé qu'il serait utile, pour évaluer l'efficacité des activités de la FAO, de fournir à l'avenir des informations détaillées supplémentaires sur les dépenses consacrées dans la région à divers programmes, y compris au Programme de coopération technique. On a fait observer à ce propos, au nom du Secrétariat, que des renseignements financiers sont présentés dans des comptes du Programme ordinaire soumis à la Conférence de la FAO et que des informations de ce genre sur le PCT pourraient être incorporées dans la documentation future.

CONCLUSIONS

Date et lieu de la dix-neuvième Conférence régionale de la FAO

108. La délégation de Sri Lanka a déclaré que son gouvernement serait heureux d'accueillir la dix-neuvième Conférence régionale de la FAO en 1988. Au nom du Directeur général, le Directeur général adjoint a remercié le Gouvernement de Sri Lanka de renouveler son invitation et a noté que la FAO serait heureuse de convoquer la Conférence de 1988 à Colombo.

RAPPORT DU COMITE TECHNIQUE

109. La Conférence a examiné le rapport du Comité technique, qui avait étudié précédemment les points suivants de son ordre du jour:

- Sécurité alimentaire, en particulier accès aux vivres des groupes vulnérables
- Crédit institutionnel pour les petits agriculteurs
- Les femmes dans l'agriculture et le développement rural
- Progrès et problèmes du développement de l'aquaculture
- Représentation de la région au Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI)

110. Le rapport du Comité technique, tel qu'amendé et adopté par la Conférence, est présenté ci-après.

Sécurité alimentaire, en particulier accès aux vivres des groupes vulnérables

111. L'économiste régional (sécurité alimentaire) a présenté le document de séance APRC/86/4 intitulé "Sécurité alimentaire, en particulier accès aux vivres des groupes vulnérables". Il a rappelé que plusieurs instances, comme la Commission régionale de la FAO sur la sécurité alimentaire pour l'Asie et le Pacifique et la dix-septième Conférence régionale de la FAO, s'étaient préoccupées de la difficulté pour les groupes vulnérables d'accéder aux ressources alimentaires. Le document du Secrétariat a été préparé pour répondre à ces préoccupations.

112. La Conférence a félicité le Secrétariat des études thématiques et exhaustives par pays effectuées pour les besoins de l'examen régional. La production et la stabilité des approvisionnements alimentaires ont sensiblement augmenté dans l'ensemble de la région, mais les progrès réalisés pour rendre les ressources alimentaires plus accessibles aux groupes sociaux vulnérables ont été lents. C'est pourquoi les études à ce sujet sont particulièrement bienvenues.

113. Considérant les problèmes relatifs au volume de la production alimentaire, la Conférence a noté avec satisfaction que la production céréalière totale dans la région a augmenté au rythme de 3,9 pour cent par an durant la décennie 1974-1984, avec toutefois des différences marquées d'un pays à l'autre. Au bas de l'échelle, on trouve cinq pays à faible revenu où la production céréalière a augmenté à un rythme à peu près équivalent ou inférieur au rythme de croissance démographique au cours des dix dernières années. C'est là un sujet de préoccupation. L'insuffisance de la production alimentaire dans les pays insulaires du Pacifique Sud est également inquiétante. La production globale de racines et tubercules et de noix de coco, aliments traditionnels de base dans ces pays, a pratiquement stagné. Les importations alimentaires se sont accélérées ces dernières années, et les importations de céréales en particulier ont plus que doublé durant la décennie.

114. La Conférence est convenue de la nécessité de donner une haute priorité au renforcement de la composante "production" dans la sécurité alimentaire. Elle a souligné à ce propos que l'agriculture pluviale dominait dans la plupart des pays en développement. Il existe des possibilités considérables d'accroître la productivité dans les zones de culture pluviale en améliorant les rendements et l'intensité des cultures. La Conférence a recommandé que les pays et les instituts de recherche internationaux et nationaux accordent une haute priorité aux activités de recherche-développement concernant les systèmes de culture pluviale.

115. La Conférence a noté qu'il existait des possibilités considérables d'accroître le rendement des cultures de racines et tubercules dans les pays insulaires du Pacifique. Pour exploiter ce potentiel, des technologies doivent être transférées dans le Pacifique Sud et dans d'autres pays de la région à partir des pays de la région où la culture des racines et des tubercules est plus développée. A ce propos, la Conférence a noté la Consultation d'experts envisagée sur la production de légumes tropicaux (y compris racines et tubercules) en Asie et dans le Pacifique qui doit se tenir à Bangkok en septembre 1986 et elle a invité instamment les pays du Pacifique Sud à y participer.

116. Passant à l'examen de la stabilité des approvisionnements alimentaires, la Conférence a considéré quatre grands moyens de l'assurer: stocks de réserve de céréales vivrières; importations de céréales vivrières; systèmes d'alerte rapide et plans de préparation aux crises; enfin, prévision des risques liés aux cultures. En ce qui concerne les stocks de réserve, on a noté une certaine amélioration, certes inégale, dans les pays en développement de la région. La plupart des pays de la région ont adopté des politiques et des objectifs précis en matière de stockage. Les stocks régionaux totaux de céréales vivrières ont augmenté rapidement, au rythme de 6,4 pour cent par an, pour atteindre 104 millions de tonnes durant la décennie prenant fin en 1984. Mais le gros des stocks est concentré dans quelques pays. Dans de nombreux pays à déficit alimentaire, les stocks de report ont stagné ou sont restés inférieurs aux objectifs nationaux. Il est manifestement nécessaire que chacun de ces pays arrive à constituer des stocks de réserve suffisants, au moindre prix. La Conférence a apprécié à cet égard les efforts entrepris par la FAO pour aider les pays d'Asie du Sud à déterminer le niveau optimum des stocks nationaux de réserve et a recommandé que la FAO continue à accorder une haute priorité et à fournir une assistance aux pays de la région pour fixer le niveau optimal des stocks nationaux de réserve.

117. La Conférence a noté que l'ANASE avait constitué avec succès un stock de sécurité alimentaire (AFSR) et que des initiatives récentes avaient été prises pour constituer une réserve de sécurité alimentaire analogue en Asie du Sud (SAFSR). Ce type de réserve sous-régionale, illustré par l'AFSR, est destiné à fournir les secours alimentaires d'urgence indispensables en période de pénurie aiguë, dans le cadre de l'autosuffisance collective entre pays en développement. Il complète plutôt qu'il ne remplace les réserves nationales. La Conférence a recommandé que la FAO aide les pays d'Asie du Sud à rendre opérationnelle la réserve envisagée (SAFSR).

118. La Conférence a reconnu que les pertes quantitatives et qualitatives en cours de stockage, ainsi que les coûts élevés des opérations de stockage, s'expliquaient en grande partie par la mauvaise gestion des stocks de céréales vivrières et par les carences de la logistique. Elle a recommandé que la FAO poursuive son action pour aider les pays en développement à améliorer l'entreposage des stocks de céréales vivrières (gestion et soutien logistique), en faisant porter spécialement son effort sur quatre éléments essentiels, à savoir systèmes d'information pour la gestion des céréales vivrières, comptabilité des coûts, administration des stocks et programmation des transports.

119. En ce qui concerne les systèmes d'alerte rapide, la Conférence a noté que "l'état de la question" variait beaucoup dans les pays en développement de la région. Quelques-uns disposent de systèmes efficaces pour prévoir les catastrophes et les pénuries alimentaires. Plusieurs autres sont en train d'introduire des systèmes nationaux d'alerte rapide ou de renforcer ceux qui existent déjà; quatre d'entre eux le font avec l'aide de la FAO. Dans beaucoup d'autres pays, des systèmes d'alerte rapide ne sont pas encore officiellement établis ou bien les systèmes existants doivent être sensiblement améliorés. En particulier, dans beaucoup de pays du Pacifique Sud, la fréquence des cyclones et typhons dévastateurs exige l'introduction de systèmes efficaces d'alerte rapide. Il faut

tirer parti du développement rapide des connaissances techniques, particulièrement en agrométéorologie et en télédétection. A ce propos, une réunion technique régionale FAO sur les systèmes d'alerte rapide en Asie et dans le Pacifique a mis au point une série de directives concernant la conception, l'organisation et le fonctionnement des systèmes d'alerte rapide. La Conférence a recommandé que les pays mettent en place des systèmes nationaux d'alerte rapide ou renforcent ceux qui existent déjà, conformément aux directives élaborées par la FAO avec la collaboration des pays membres.

120. La Conférence a aussi noté avec satisfaction l'existence du Système mondial FAO d'information et d'alerte rapide, qui fonctionne efficacement en lançant des mises en garde contre les menaces de pénuries alimentaires dans le monde. Le Système mondial collabore étroitement avec les systèmes nationaux d'alerte rapide là où il en existe. Certains ont aussi estimé qu'il serait peut-être opportun d'envisager des systèmes sous-régionaux d'alerte rapide, comme celui de l'ANASE, pour appuyer et compléter les systèmes nationaux et mondiaux.

121. La Conférence a estimé que les pays, avertis de bonne heure de la menace de pénuries, doivent se préparer à y faire face. A quelques exceptions près, les pays ne sont pas suffisamment préparés à affronter ces éventualités. A ce propos, on a noté que la FAO avait organisé un séminaire régional sur la préparation aux crises alimentaires aiguës en Asie et dans le Pacifique, en vue de promouvoir la coopération technique dans ce domaine. La Conférence a recommandé que les pays exposés à de graves aléas climatiques et à d'autres calamités naturelles donnent une haute priorité aux mesures qui leur permettront de mieux se préparer à affronter les pénuries alimentaires aiguës. A cet égard, mention a été faite spécialement de la nécessité de renforcer la planification, la recherche et le développement pour prévenir les risques liés aux cultures.

122. En ce qui concerne l'accès aux vivres, la Conférence a noté que les disponibilités vivrières exprimées en calories par habitant et par jour ont augmenté dans les pays en développement de la région considérés collectivement, puisqu'on est passé d'environ 2 100 à 2 300 calories de 1972 à 1982. Le nombre de personnes sous-alimentées dans la région a donc baissé en pourcentage, mais il demeure considérable - près de 300 millions. Cela s'explique essentiellement par le manque de moyens économiques. Pour continuer à faire baisser le nombre des sous-alimentés, il faudrait augmenter les revenus et le pouvoir d'achat des groupes vulnérables. Tel est l'objectif des programmes de développement rural intégré à long terme et de création d'emplois tels que transmigration, développement zonal et petites activités rémunératrices s'adressant à des groupes bien précis. La Conférence a estimé que, dans l'intervalle, il fallait prendre des mesures (par exemple, programmes d'intervention alimentaire) permettant d'apporter un soulagement immédiat aux catégories sociales les plus démunies.

123. La Conférence a noté que pour améliorer l'accès aux vivres à court terme la plupart des pays en développement avaient recours à des programmes de subvention des céréales vivrières, complétés par des projets du type "vivres contre travail" ou alimentation de groupes cibles. Le programme principal consiste

soit en une subvention générale des prix à la consommation dont bénéficie l'ensemble de la population, soit en une subvention sélective destinée à certains groupes vulnérables.

124. La Conférence a estimé que les programmes non sélectifs de subvention des prix n'avaient pas permis d'abaisser suffisamment les prix des céréales vivrières au profit des plus pauvres car la subvention était en général faible et les gouvernements n'avaient pas les moyens de subventionner l'ensemble de la population au niveau requis. Toutefois, quelques pays utilisent cette formule car elle nécessite relativement peu d'infrastructures administratives et matérielles pour son application.

125. La Conférence a fait observer que les programmes de rationnement du Bangladesh, de l'Inde et du Pakistan et les bons de ravitaillement de Sri Lanka étaient en général destinés à venir en aide aux groupes vulnérables et étaient plus utiles aux ménages que les programmes non sélectifs. L'efficacité de certains de ces programmes justifie leur maintien et leur développement. La conférence a recommandé que les pays en développement à faible revenu qui prévoient d'améliorer l'accès aux vivres des groupes vulnérables en subventionnant les prix à la consommation le fassent par l'intermédiaire de programmes sélectifs s'adressant expressément aux groupes les plus défavorisés. La Conférence a noté qu'en Chine, les programmes d'approvisionnement alimentaire s'adressaient à l'ensemble de la population rurale et urbaine.

126. La Conférence a reconnu qu'une des principales difficultés pour appliquer les programmes sélectifs consiste à identifier les groupes vulnérables au niveau des ménages. La plupart des pays ont défini avec précision ce qu'est un ménage vulnérable sur la base d'un seul critère (revenu, emplacement géographique, emploi, etc.) mais rares sont ceux qui ont mis au point des dispositifs adéquats pour les identifier, les enregistrer et les surveiller. En conséquence, il arrive que les ressources de l'aide alimentaire soient détournées vers des groupes non vulnérables. Pour améliorer la situation, la Conférence a estimé que des mesures visant à concentrer les programmes de distribution dans les zones où les pauvres sont majoritaires et à distribuer les produits alimentaires essentiellement consommés par les pauvres pourraient être introduites. La Conférence a recommandé que les pays définissent les groupes vulnérables selon des critères composites et mettent au point un système de surveillance permettant de recenser les ménages et de suivre leur évolution. A cet égard, il serait utile que la FAO organise une réunion technique régionale chargée d'élaborer des directives pour la mise en place de systèmes nationaux d'identification des groupes vulnérables.

127. La Conférence a reconnu l'intérêt des programmes sélectifs d'alimentation complémentaire. Ces programmes, destinés essentiellement à accroître la quantité d'aliments mis à disposition des enfants, des femmes enceintes et des mères allaitantes, s'adressent aux personnes véritablement démunies. La Conférence a recommandé que les pays élargissent leurs programmes d'alimentation des groupes cibles et en renforcent la planification et l'exécution, en particulier pour améliorer leur rapport coût/efficacité, et s'assurent que l'alimentation d'appoint augmente effectivement la ration alimentaire des bénéficiaires.

128. La Conférence a reconnu que les programmes "vivres contre travail" contribuaient à améliorer l'accès aux vivres des groupes vulnérables. Elle a recommandé que les pays développent cette formule et en renforcent la planification et l'exécution, en particulier pour y introduire une programmation à long terme, constituer une réserve de projets viables à exécuter selon les besoins et en améliorer le rapport coût/efficacité.

129. La Conférence a souligné la nécessité d'améliorer le rapport coût/efficacité des programmes publics d'intervention alimentaire. Elle a recommandé que les pays surveillent, évaluent et améliorent de façon continue ces programmes et y introduisent des éléments de recherche et de formation pour en assurer le bon fonctionnement et un rapport coût/efficacité satisfaisant.

130. On a fait observer que la CTPD pourrait faciliter l'amélioration des politiques et programmes de sécurité alimentaire ainsi que des compétences techniques et administratives en matière de distribution de vivres. A cet égard, la Conférence a noté que la Commission régionale de la sécurité alimentaire en Asie et dans le Pacifique (APCFS) offrait une tribune appropriée pour l'examen des politiques et des programmes. Elle a aussi reconnu la contribution importante apportée par l'Association des instituts de commercialisation des produits alimentaires de l'Asie et du Pacifique (AFMA), parrainée par la FAO, dans le domaine de la recherche, de la formation et des échanges d'information concernant la commercialisation des produits alimentaires. La Conférence a demandé aux pays membres qui ne font pas encore partie de l'APCFS ou de l'AFMA d'en devenir membres afin de développer et de renforcer la CTPD dans la région.

Crédit institutionnel pour les petits agriculteurs

131. Le fonctionnaire régional chargé de la commercialisation, du crédit et des coopératives a présenté le document de travail APRC/86/5 intitulé "Le crédit institutionnel pour les petits agriculteurs". Il a fait le point des informations régionales existantes sur le crédit institutionnel destiné à l'agriculture en général et aux petits agriculteurs en particulier. Il a noté que la base de données sur le crédit agricole était insuffisante et que l'on disposait rarement d'informations bien ventilées sur le crédit destiné aux petits agriculteurs. Il a évoqué un certain nombre de questions clés dans ce domaine. La Conférence a examiné chacune de ces questions en détail.

132. La Conférence a reconnu qu'il n'était ni souhaitable ni possible d'adopter une définition uniforme et précise du petit agriculteur valable pour tous les pays, étant donné la diversité de la région et des pays eux-mêmes. Toutefois, elle a jugé souhaitable d'uniformiser dans une certaine mesure les méthodes adoptées pour classer les petits agriculteurs. Elle a fait siens les principes généraux suivants formulés par une consultation intergouvernementale précédente:

- i) La classification des petits agriculteurs doit être liée aux conditions agro-économiques de chaque pays, soit au plan national, soit au plan sous-national;

- ii) Une fois adoptée, la définition des petits agriculteurs devrait rester la même pendant plusieurs années afin que l'on puisse suivre les progrès accomplis d'année en année. Il serait souhaitable qu'elle corresponde à une période donnée, par exemple la durée d'un plan quinquennal;
- iii) En principe, les petits agriculteurs devraient être définis en fonction de leur revenu mais, dans la pratique, il sera peut-être préférable d'adopter comme critère la taille des exploitations;
- iv) Pour que les programmes de crédit en faveur des petits agriculteurs profitent effectivement aux couches les plus vulnérables de la société rurale, il faut éviter que la définition des petits agriculteurs ne soit trop vaste, faute de quoi elle finira par recouvrir pratiquement toute la population agricole. Elle devrait tenir compte de la taille moyenne des exploitations au niveau provincial ou national et fixer un seuil inférieur à cette moyenne.

133. S'inspirant de la Déclaration de la CMRADR et des consultations de suivi, la Conférence a réaffirmé la nécessité de renforcer et de réorienter les plans de crédit institutionnel en fonction des besoins des petits agriculteurs. La Conférence a recommandé aux pays de faire en sorte que la part des petits agriculteurs dans le crédit institutionnel d'investissement soit plus ou moins proportionnelle à la superficie agricole qu'ils occupent et que leur part du crédit saisonnier à court terme soit proportionnellement plus élevée.

134. La Conférence a noté l'importance de liens étroits entre le crédit institutionnel et les services d'appui tels que vulgarisation, fourniture d'intrants, stockage et commercialisation. Ces liens encouragent l'utilisation productive du crédit et facilitent la perception des redevances. Etant donné la lenteur des progrès dans la plupart des pays, la Conférence a proposé que chaque pays fasse le point de la question et envisage l'instauration de liens opérationnels, notamment facilités de crédit pour l'entreposage et la commercialisation le cas échéant. La Conférence a demandé à la FAO de préparer à l'intention des gouvernements membres une documentation sur les expériences réussies à cet égard.

135. La Conférence a noté que, dans certains pays, des groupes informels de petits agriculteurs avaient réussi à améliorer l'accès au crédit institutionnel. Ces groupes reçoivent des prêts institutionnels et mobilisent en outre l'épargne pour des programmes d'auto-assistance. Par ailleurs, la Conférence a noté que les progrès réalisés dans l'organisation de ces groupes étaient très lents. Elle a suggéré que chaque pays examine l'opportunité de promouvoir de tels groupes dans le cadre d'un programme global de développement du crédit institutionnel accordant un traitement privilégié aux petits agriculteurs, y compris aux paysans sans terre, aux artisans, aux pêcheurs et aux femmes rurales. Elle a demandé à la FAO d'établir une documentation sur l'organisation et le fonctionnement de ces groupes.

136. La Conférence a noté que les coopératives sont une source très importante de crédit agricole en milieu rural dans la plupart des pays de la région. A cet égard, elle a suggéré qu'un renforcement ou une réorientation des coopératives semblait souhaitable dans les directions suivantes:

- i) Amélioration des possibilités pour les petits agriculteurs de devenir membres des coopératives;
- ii) Meilleur accès des petits agriculteurs aux organes directeurs (conseils d'administration, comités de gestion, etc.);
- iii) Assouplissement des règles concernant l'apport minimum indispensable pour les emprunts aux coopératives;
- iv) Si nécessaire, priorité et rationnement du crédit en faveur des petits exploitants.

La Conférence a recommandé que la FAO prépare une documentation sur l'expérience réussie de certaines coopératives dans la région, afin que les pays membres puissent s'y référer.

137. La Conférence a reconnu que les banques commerciales jouaient un rôle accru dans le développement du crédit agricole depuis qu'elles ont pour politique de mettre une partie de leurs disponibilités à la disposition des secteurs agricole et rural. Elle a recommandé que les pays où cette pratique n'existe pas envisagent d'adopter des mesures similaires. Elle a aussi recommandé de demander aux banques commerciales de faire en sorte qu'une part raisonnable des fonds destinés au crédit agricole soit réservée aux petits agriculteurs. L'utilisation correcte de ces fonds devrait être assurée par les banques en consultation avec les organismes pertinents s'occupant de l'agriculture et des petits agriculteurs.

138. La Conférence a reconnu que les arriérés de remboursement réduisent le flux du crédit agricole. Elle a donc suggéré aux pays d'adopter des mesures vigoureuses en vue de réduire ces arriérés.

139. La Conférence a suggéré que les gouvernements fournissent aussi des soutiens ou des encouragements financiers spéciaux aux établissements de crédit pour qu'ils consentent des conditions plus libérales de crédit aux petits agriculteurs. Ce soutien pourrait être accordé sous forme de fonds de garantie ou de réserve pour créance douteuse.

140. La Conférence a noté que dans certains pays en développement de la région, des mesures ont été prises depuis quelques années pour introduire l'assurance récolte. Dans certains de ces pays, cette assurance est le plus souvent gagée sur les récoltes et les agriculteurs risquent donc de perdre leur droit à de nouveaux prêts en cas de mauvaise récolte due à des catastrophes naturelles. La Conférence a noté que la FAO avait offert à ces pays les services d'un expert

fourni par le Japon. Elle a suggéré que la FAO établisse une documentation sur les initiatives prises par les pays en développement de la région pour chercher à généraliser la pratique de l'assurance récolte.

141. La Conférence a noté que le suivi et l'évaluation du crédit institutionnel pour l'agriculture en général et pour les petits agriculteurs en particulier étaient très inégaux et peu systématiques dans de nombreux pays de la région. La Conférence a estimé que les données sur les opérations de crédit, en particulier en ce qui concerne les nouveaux prêts en cours d'année, devaient être bien ventilées. Elle a donc recommandé que les pays adoptent des mesures visant à mettre en place des systèmes de suivi et d'évaluation pour l'analyse de données ventilées. Elle a demandé à la FAO d'aider les pays à concevoir et mettre en place des systèmes appropriés d'information pour la gestion du crédit en utilisant, au besoin, des micro-ordinateurs au niveau local.

142. La Conférence a souligné la nécessité de produire les données demandées et suggéré que tous les pays de la région fournissent à la FAO les informations pertinentes pour lui permettre de publier un bulletin périodique régional sur l'état du crédit agricole en général et du crédit aux petits agriculteurs en particulier. A cet égard, elle a recommandé que la FAO organise une consultation régionale d'experts nationaux pour définir les concepts et la méthodologie à suivre pour recueillir les données minimales.

143. La Conférence a noté que plusieurs pays offraient de mettre en commun, dans l'intérêt de tous, leur expérience et leurs connaissances en matière de crédit aux petits agriculteurs et recommandé que la FAO intensifie les activités de CTPD, par l'intermédiaire de l'Association régionale du crédit agricole pour l'Asie et le Pacifique (APRACA), en particulier en ce qui concerne les programmes de crédit destinés aux petits agriculteurs.

144. On a mentionné les mesures prises dans certains pays islamiques en vue de créer des systèmes bancaires "non usuraires". On a proposé que la FAO établisse une documentation sur les expériences réalisées dans ce domaine.

Les femmes dans l'agriculture et le développement rural

145. La spécialiste régionale de l'économie ménagère et du développement social a présenté le document de référence APRC/86/6 intitulé "Les femmes dans l'agriculture et le développement rural". Elle a souligné la contribution des femmes rurales à la production et à la sécurité alimentaires dans la région de l'Asie et du Pacifique et rappelé que les conférences régionales et mondiales tenues durant la Décennie des Nations Unies pour la femme avaient formulé plusieurs recommandations visant à renforcer la contribution des femmes rurales au processus de développement et à leur permettre d'en retirer un plus grand profit. Evoquant la Déclaration de la CMRADR de 1979, elle a signalé que la législation avait été sensiblement modifiée dans les pays d'Asie et du Pacifique, mais que des échappatoires tendaient à compromettre l'efficacité de ces lois.

Rappelant les recommandations de la Conférence mondiale chargée d'examiner et d'analyser les résultats de la Décennie des Nations Unies pour la femme, la spécialiste régionale de la FAO a énuméré les questions qui exigent des mesures de suivi: renforcement du rôle de la femme dans la sécurité alimentaire, la femme et l'énergie domestique et la femme et la technologie.

146. Tout en admettant que le rôle de la femme dans l'agriculture et le développement rural est de plus en plus reconnu, la Conférence a noté que les données de base à ce sujet restent généralement insuffisantes. Elle a donc souligné la nécessité de compléter les données de base et d'utiliser de nouveaux indicateurs pour suivre plus facilement les progrès et mieux identifier les interventions spécifiques nécessaires pour associer plus étroitement les femmes aux programmes de développement agricole et rural. La Conférence a instamment demandé aux pays de fournir, dans le cadre des recensements et autres exercices de rassemblement de données, les informations ventilées par sexe, qui seront utilisées par les responsables politiques et par les planificateurs. La Conférence a recommandé que la FAO aide les pays à exécuter des micro-études sur le statut de la femme afin d'obtenir des données d'analyse plus précises sur l'emploi, les salaires, l'accès aux biens de première nécessité, le crédit et l'état nutritionnel.

147. Considérant le rôle des femmes dans le contexte de la sécurité alimentaire, la Conférence, tout en notant leur contribution appréciable à la production vivrière, a estimé que celle-ci pouvait encore être renforcée par des mesures appropriées. L'une d'elles consisterait à intégrer effectivement les femmes dans les systèmes de vulgarisation agricole. La Conférence a noté que, dans la région d'Asie et du Pacifique, très rares étaient les pays où les femmes étaient convenablement représentées dans la catégorie des agents de vulgarisation. La Conférence a reconnu que les Philippines, où les femmes jouent un rôle considérable dans le travail de vulgarisation agricole, constituaient une exception notable. Elle a recommandé que la FAO prépare une documentation sur l'expérience des Philippines et d'autres pays, afin de la diffuser auprès des autres pays de la région et d'associer plus étroitement les femmes rurales aux activités de vulgarisation agricole. Elle a souligné la nécessité d'intégrer l'éducation démographique dans la vulgarisation agricole, en s'adressant spécialement aux femmes, notamment lorsque ces tâches ne sont pas confiées à d'autres fonctionnaires dans les zones rurales.

148. La Conférence a reconnu que l'une des composantes importantes de la sécurité alimentaire est l'accès à la nourriture par les ménages. Elle a suggéré à ce propos que les pays membres prennent des mesures efficaces pour améliorer le stockage de vivres dans les foyers ruraux.

149. La Conférence a estimé que, dans la plupart des pays de la région d'Asie et du Pacifique, le problème de la sécurité alimentaire consiste essentiellement à donner les moyens économiques d'accéder à des sources de nourriture qui sont par ailleurs matériellement disponibles dans les pays. La Conférence a souligné à ce propos la nécessité d'accroître les revenus à la disposition des femmes

rurales, car c'est là un moyen efficace de faciliter l'accès des familles rurales à la nourriture et à la nutrition. Dans ce contexte, la Conférence a incité les pays à aider davantage les femmes rurales à exercer des activités rémunératrices dans les secteurs de l'agriculture et de la commercialisation.

150. Considérant le rôle des femmes dans ses rapports avec la technologie, la Conférence a pris note des recommandations de la Conférence de Nairobi à ce sujet. La Conférence a noté que certaines opérations agricoles, comme le désherbage et le battage, sont souvent exécutées par les femmes. Elle a recommandé que les chercheurs, lorsqu'ils mettent au point des instruments aratoires et des techniques agricoles, accordent toute l'attention voulue à ces aspects des activités agricoles et que la FAO encourage des activités de CTPD pour permettre aux pays de tirer parti des expériences positives faites dans la région.

151. La Conférence a examiné le problème des sources d'énergie domestique dans la mesure où il affecte les femmes. Elle a estimé que, dans la plupart des pays de la région, le problème de l'énergie rurale, et en particulier celui du bois de feu, prend des proportions alarmantes et exige une attention urgente. Pour que les femmes puissent consacrer moins de temps à la récolte du bois de feu, la Conférence a recommandé de donner la priorité à la création de parcelles boisées dans les villages, plantées d'espèces appropriées, pour rapprocher les sources de combustible des foyers ruraux. Elle a aussi souligné la nécessité d'améliorer les poêles à bois et d'exploiter d'autres sources d'énergie, y compris l'énergie solaire, dans les ménages ruraux. Comme les femmes sont les principales utilisatrices, il convient aussi qu'elles puissent participer effectivement à l'élaboration des programmes et projets nationaux en matière d'énergie rurale.

152. La Conférence a noté que, même si l'on ne dispose pas toujours de données précises et récentes à ce sujet, il semblerait qu'il y ait une proportion croissante de foyers ruraux dirigés par des femmes. Elle a estimé que les pays devraient analyser l'étendue du phénomène dans la région, les tendances, les causes et les problèmes qui y sont liés.

153. La Conférence a reconnu que, dans plusieurs pays, la législation en vigueur est un handicap pour les membres des ménages ruraux dirigés par des femmes. Elle limite l'accès aux biens meubles et immeubles, ainsi que l'accès aux moyens de production, y compris le crédit. La Conférence a aussi noté que, dans certains pays, les lois régissant l'héritage ne protègent pas convenablement les intérêts des femmes. Quand il en est ainsi, ces lois pourraient être révisées.

154. Tout en reconnaissant que l'influence des femmes s'étend généralement à toutes les sphères d'activité, la Conférence a noté qu'elles jouent un rôle de premier plan dans certains domaines tels que la production laitière, la sériciculture et la production de pandanus dans quelques pays. Elle a jugé que les pays devraient prendre sans tarder des mesures consistant spécialement en interventions appropriées portant sur des produits spécifiques pour aider les familles rurales dirigées par des femmes dans ces secteurs et sous-secteurs particuliers.

155. La Conférence a noté que ces dernières années l'une des conquêtes importantes, dans plusieurs pays de la région, avait été la création de ministères des questions féminines ou de départements s'occupant de ces questions à l'intérieur d'autres ministères. Il devrait y avoir une liaison étroite entre ces organismes et les ministères dont ils relèvent. La Conférence a souligné que ces ministères constituent d'importants centres de coordination et de pression grâce auxquels les intérêts des femmes devraient trouver place dans chaque programme sectoriel. La Conférence a reconnu que des prises de position nettes, au niveau national et sectoriel, sont nécessaires pour permettre d'atteindre l'objectif de base qui est d'associer pleinement les femmes au processus national de développement.

Progrès et problèmes du développement de l'aquaculture

156. Le spécialiste régional de l'aquaculture a présenté le document de conférence APRC/86/7 intitulé "Progrès et problèmes du développement de l'aquaculture". Il a rappelé que plus des trois quarts de la production aquacole mondiale proviennent de la région de l'Asie et du Pacifique. La Conférence a noté avec satisfaction que, grâce au développement rapide de l'aquaculture, la production par habitant de poisson et de fruits de mer est passée de 6,6 kg par an en 1975 à 7,1 kg par an en 1983, malgré la croissance démographique et la stagnation des captures marines.

157. La Conférence est convenue que l'aquaculture était une source précieuse de revenus supplémentaires pour la population rurale, utilisant avant tout la main-d'oeuvre familiale, ce qui est particulièrement important pour les communautés pauvres de pêcheurs. La Conférence a donc souligné la nécessité de nouvelles mesures pour promouvoir et développer l'aquaculture.

158. La Conférence a constaté que, traditionnellement, la plus grande partie des produits de l'aquaculture sont commercialisés sur le marché intérieur. Toutefois, une industrie nouvelle de l'élevage des crevettes, essentiellement orientée vers l'exportation, est en voie d'expansion rapide. Le commerce extérieur des autres produits aquacoles s'intensifie également. La Conférence a souligné que, dans ces conditions, les problèmes posés par l'exportation des produits aquacoles exigeront une attention croissante.

159. La Conférence a noté que la production aquacole annuelle moyenne au cours de la décennie prenant fin en 1984 avait augmenté au rythme impressionnant de 8,2 pour cent dans les pays en développement de la région. Ce chiffre remarquable est toutefois le résultat des progrès réalisés dans une dizaine de pays seulement. Dans quelques pays, la production a stagné, voire diminué durant la même période. La Conférence a suggéré que ces pays prennent des mesures pour accélérer le développement de l'aquaculture.

160. La Conférence a observé que la structure de la production aquacole est en train de changer. Alors que la part des mollusques a légèrement diminué durant la période 1975-1984, celle des algues marines a stagné et celle des poissons dans la production totale a régulièrement augmenté. La Conférence a aussi noté que les crustacés étaient le produit qui connaissait le développement le plus dynamique.

161. La Conférence a apprécié les efforts continus déployés par la FAO pour promouvoir l'essor de l'aquaculture dans la région de l'Asie et du Pacifique et elle a recommandé que la FAO intensifie ses efforts pour développer les échanges d'informations et la coopération régionale dans le cadre de la coopération technique entre pays en développement.

162. La Conférence a noté qu'un progrès décisif a été fait dans la production d'oeufs de poissons et de crevettes, grâce à de petites écloseries de type simple dites "d'arrière-cour". Elle a instamment demandé que l'on s'intéresse de plus près aux entreprises familiales de ce type et que les gouvernements favorisent leur installation. Elle a recommandé que ces techniques, y compris la fourniture locale d'hormones pour la reproduction des poissons, soient diffusées dans les pays de la région pour assurer un approvisionnement suffisant en oeufs.

163. Etant donné la demande croissante d'aliments artificiels pour poissons et crevettes, à la fois moins coûteux et plus efficaces, la Conférence a fait ressortir qu'il importe d'intensifier les recherches sur la nutrition. Elle a recommandé aux gouvernements d'accorder une haute priorité à ces recherches et à la mise au point de régimes alimentaires faisant une large place aux sous-produits locaux bon marché.

164. Eu égard aux lourdes pertes causées par une maladie ulcéralive du poisson qui s'est récemment déclarée dans plusieurs pays, la Conférence a demandé que des mesures d'urgence soient prises pour renforcer dans la région les moyens d'action et la coopération dans le domaine ichtyosanitaire. Elle a recommandé d'entreprendre un projet ichtyosanitaire régional auquel serait rattaché un laboratoire de diagnostic, en portant une attention spéciale au développement des capacités régionales de recherche en matière de virologie et d'immunologie.

165. La Conférence a noté que les rizières sont traditionnellement d'importantes sources de poisson pour toute la région. Toutefois, avec l'introduction de variétés de riz à haut rendement et de l'utilisation généralisée des pesticides, la quantité de poisson récoltée dans les rizières a diminué. La Conférence a recommandé aux pays et à l'Institut international de recherches rizicoles d'accorder une haute priorité au transfert de techniques améliorées de rizipisciculture. Elle est en outre convenue qu'il faudrait encourager autant que possible la transformation des rizières en installations aquacoles.

166. L'élevage marchand d'animaux aquatiques a beaucoup contribué au développement rapide de l'aquaculture dans plusieurs pays de la région. La Conférence a reconnu l'importance de ce genre d'initiative mais elle a estimé qu'après un transfert initial de technologie, le soutien gouvernemental aux entreprises de ce type pourrait être réduit. D'autre part la Conférence a recommandé de renforcer le soutien gouvernemental à la diffusion de méthodes simples, extensives ou semi-intensives de production intégrée de poissons comestibles étant donné leur rôle important pour améliorer la situation nutritionnelle des populations rurales pauvres. A ce propos, la Conférence a souligné la nécessité de renforcer les services de vulgarisation, portant notamment sur les moyens de production et le crédit.

167. La Conférence a noté que les réservoirs construits dans toute la région offrent à l'aquaculture un important potentiel de développement. Leur empoissonnement avec des alevins d'écloserie et l'adoption de méthodes d'élevage en nasses et en enclos permettraient d'accroître rapidement l'offre de poisson et de créer des emplois à l'intention des agriculteurs déplacés. A ce propos, la Conférence a suggéré que les pays devraient prendre des mesures pour introduire l'aquaculture dans le développement polyvalent intégré des réservoirs.

168. Avec le développement rapide de l'aquaculture côtière, de vastes zones de mangroves, qui jadis étaient productives, ont été transformées en étangs à poissons et à crevettes. Mais la productivité de ces derniers s'est souvent révélée très faible en raison de la présence de sols sulfatés acides et de leur conception défectueuse. La Conférence a recommandé aux pays d'encourager la construction d'étangs alimentés en eau par pompage, à l'extérieur de la zone de mangroves, pour éviter leur destruction ultérieure et pour accroître la rentabilité de l'aquaculture côtière. La Conférence a demandé à la FAO de préparer une documentation sur les expériences faites en la matière et de diffuser ces informations dans les pays membres intéressés.

169. Les avantages des grandes installations d'aquaculture intensive sur la pêche artisanale et l'aquaculture extensive de subsistance sont évidentes, du point de vue de la quantité produite et de la rentabilité, mais des analyses socio-économiques minutieuses sont indispensables pour déterminer quelle est la formule la plus profitable à la société dans son ensemble. La Conférence a recommandé de donner une haute priorité aux études micro et macro-économiques sur le développement de l'aquaculture dans la région et a demandé que la FAO aide à réaliser ces études.

170. La Conférence s'est félicitée des résultats obtenus par le Réseau de centres d'aquaculture d'Asie dans les domaines de la recherche, de la formation et de l'information et elle a noté son degré croissant d'autofinancement. Elle a recommandé d'y associer d'autres centres nationaux en vue de le développer.

Représentation de la Région du Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI)

171. Le Directeur de la Division de la recherche et de la formation a présenté le document APRC/86/8 intitulé "Représentation de la Région au Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI)".

172. La Conférence s'est félicitée de l'aide apportée par la FAO pour assurer des contacts entre les représentants régionaux et les pays membres, de manière à permettre aux pays membres de faire connaître leur point de vue avant la réunion et d'être ensuite informés des recommandations qui y ont été formulées.

173. La Conférence a noté avec satisfaction les études sur les priorités de la formation et de la recherche effectuées par le Comité consultatif technique du GCRAI et elle a suggéré de leur donner une plus large diffusion.

174. La Conférence a suggéré que, chaque fois que possible, les représentants de la Région Asie et Pacifique au GCRAI devraient faire partie des délégations à la Conférence régionale de la FAO, afin que la Conférence soit mieux informée des activités du Groupe.

175. La Conférence a noté avec satisfaction que, pour donner suite à la recommandation de la 17ème Conférence régionale tenue à Islamabad (Pakistan) en 1984, la FAO a pris l'initiative d'organiser une Consultation d'experts sur la création de l'Association Asie-Pacifique des instituts de recherche agricole. Elle a souhaité que l'association, lorsqu'elle aura été créée, soit un lieu de rencontre où les représentants de la région au GCRAI pourront se consulter avec les responsables des systèmes nationaux de recherche, afin d'améliorer les contacts et de faciliter la mise en commun des informations.

176. La Conférence a noté qu'à sa 17ème session elle avait élu la Thaïlande comme nouveau représentant pour la période 1984-1988 et prolongé le mandat du Pakistan jusqu'en 1986. La Conférence a félicité le représentant du Pakistan de l'oeuvre accomplie dans l'exercice de ses fonctions au GCRAI. Pour occuper le siège laissé vacant par le Pakistan, la Conférence a élu à l'unanimité M. Mohammad Ekramul Ahsan (Conseil de la recherche agricole du Bangladesh) représentant de la région au GCRAI pendant la période 1987-1990.

ORDRE DU JOUR

Comité technique (8-12 juillet 1986)

I. INTRODUCTION

1. Ouverture des travaux du Comité technique
2. Election du Président, des Vice-Présidents et des membres du Comité de rédaction
3. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier
4. Déclaration du Sous-Directeur général/Représentant régional

II. QUESTIONS TECHNIQUES

5. Sécurité alimentaire, en particulier accès aux vivres des groupes vulnérables
6. Crédit institutionnel pour les petits agriculteurs
7. Les femmes dans l'agriculture et le développement rural
8. Progrès et problèmes du développement de l'aquaculture
9. Représentation de la région au Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI)
10. Adoption du Rapport du Comité technique.

Session plénière (14-17 juillet)

I. INTRODUCTION

1. Cérémonie d'ouverture
2. Election du Président et des Vice-Présidents
3. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier
4. Allocution du Directeur général

II. EXPOSES

5. Exposés nationaux et débat général sur la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans la région
6. Activités de la FAO dans la région, notamment mesures prises pour donner suite aux principales recommandations de la dix-septième Conférence régionale
7. Programme de travail 1986-87 concernant la région

III. CONCLUSIONS

8. Examen du Rapport du Comité technique
9. Autres questions
10. Date et lieu de la dix-neuvième Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique
11. Adoption du Rapport de la Conférence
12. Clôture de la Conférence.

LIST OF PARTICIPANTS
LISTE DES PARTICIPANTS

OFFICERS OF THE CONFERENCE
BUREAU DE LA CONFERENCE

Chairman: Abbas Ali ZALI (Iran, Islamic Republic of)
Président:

Vice-Chairmen: Terepai MAOATE (Cook Islands)
Vice-Présidents: Gurdial Singh DHILLON (India)
WARDYO (Indonesia)
Surenkhörin SODNOMDORJ (Mongolia)
Hari Narayan RAJAURIA (Nepal)
Kazi Abdul Majid ABID (Pakistan)
Fuimaono MIMIO (Samoa)
Gamani JAYASURIYA (Sri Lanka)

OFFICERS OF THE TECHNICAL COMMITTEE
BUREAU DU COMITE TECHNIQUE

Chairman: N.V.K.K. WERAGODA (Sri Lanka)
Président:
Vice-Chairmen: Syarifudin BAHARSYAH (Indonesia)
Vice-Président: U Khin WIN (Burma)

MEMBER NATIONS IN THE REGION
PAYS MEMBRES DE LA REGION

AUSTRALIA - AUSTRALIE

Delegate:
Jeffrey RAE
First Assistant Secretary
Rural Policy Division
Department of Primary Industry
Canberra

Alternate:
Michael J. RYAN
Alternate Permanent
Representative to FAO
Rome

Alternates:
K.M. Ejazul HUQ
Joint Secretary
Ministry of Agriculture and Forests
Dhaka

I.U. MALIK
Joint Secretary
Ministry of Food
Dhaka

A.Q.CHOWDHURY
Director
Department of Fisheries
Ministry of Fisheries and Livestock
Dhaka

BANGLADESH

Delegate:
Reaz RAHMAN
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Rome

Abdul-Muyeed CHOWDHURY
Director
Rural Development Academy
Bogra

Md. Moclubor RAHMAN
Director General
Bangladesh Agricultural Research
Institute
Dhaka

Mohsin A.KHAN
Counsellor
Embassy of Bangladesh
Rome

BHUTAN - BHOUTAN

Delegate:
Dasho Dorjee TENZING
Director-General of Forestry
Ministry of Agriculture and Forestry
Thimphu

Alternate:
Kinlay DORJEE
Off: Deputy Secretary
Ministry of Agriculture and Forestry
Thimphu

BURMA - BIRMANIE

Delegate:
U Aung WIN
Deputy Minister
Ministry of Agriculture and Forests
Rangoon

Alternates:
Khin WIN
Managing Director
Agriculture Corporation
Ministry of Agriculture and Forests
Rangoon

Khin Maung GYI
Managing Director
State Timber Corporation
Ministry of Agriculture and Forests
Rangoon

Tin Maung MYINT
Director
Department of Planning and Statistics
Ministry of Livestock Breeding and
Fisheries
Rangoon

Aung KYI
Deputy Director
Ministry of Trade
Rangoon

CHINA - CHINE

Delegate:
Xiang CHONGYANG
Vice Minister
Ministry of Agriculture, Animal
Husbandry and Fisheries
Beijing

Alternates:
Zhenhuan LI
Deputy Permanent Representative to FAO
Rome

Geng-Ou MA
Division Chief
Foreign Affairs Department
Ministry of Agriculture, Animal
Husbandry and Fisheries
Beijing

Zhendong LI
Official of Foreign Affairs Department
Ministry of Agriculture, Animal
Husbandry and Fisheries
Beijing

Guangun GONG
Programme Coordinator
Foreign Affairs Department
Ministry of Agriculture, Animal
Husbandry and Fisheries
Beijing

Advisers:
Pei JIANGTAO (Mrs)
Programme Officer
Department of Foreign Affairs
Ministry of Agriculture, Animal
Husbandry and Fisheries
Beijing
Jianchun GONG
Alternate Permanent Representative to FAO
Rome

COOK ISLANDS - LES ILES COOK

Delegate:
Terepai MAOATE
Deputy Prime Minister
Rarotonga

Adviser:
Edward WINNEN
Agronomist
Ministry of Agriculture
Rarotonga

DEMOCRATIC PEOPLE'S REPUBLIC OF
KOREA - REPUBLIQUE POPULAIRE
DEMOCRATIQUE DE COREE

Delegate:

Jong Hyok LI
Ambassador to FAO
Rome

Alternates:

Gyong Sik RYOM
Secretary
National FAO Committee
Pyongyang

Sok Lyong KANG
Deputy Permanent Representative
to FAO
Rome

Dae Song HAN
Officer
National FAO Committee
Pyongyang

FRANCE

Délégué:

Jacques POSIER
Ambassadeur
Représentant permanent
de la France auprès de l'OAA
Rome

Suppléants:

Philippe PIOTET
Secrétaire général du Comité
interministériel pour
l'alimentation et l'agriculture
Paris

Edith RAVAUZ
Représentant permanent adjoint
de la France auprès de l'OAA
Rome

Jean-Pol NEME
Attaché scientifique
Représentation permanente de la
France auprès de l'OAA
Rome

INDIA - INDE

Delegate:

Gurdial Singh DHILLON
Minister of Agriculture and
Rural Development
New Delhi

Alternates:

Chavaly S. SASTRY
Agriculture Secretary
Ministry of Agriculture and
Rural Development
New Delhi

Akbar M. KHALEELI
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Rome

Ramesh C. GUPTA
Alternate Permanent
Representative to FAO
Rome

Kujuraman R. NAIR
Joint Secretary
Government of India
New Delhi

Srivastava DAYA N
Deputy Director General
(Crops Science)
Indian Council for Agricultural
Research (ICAR)
New Delhi

G. R. SAINI
Economic and Statistical Adviser
Ministry of Agriculture and
Rural Development
New Delhi

P. R. MADAN
Additional Private Secretary
to Minister of Agriculture and
Rural Development
New Delhi

INDONESIA - INDONESIE

Delegate:

WARDoyo
Minister for Food Crops
Ministry of Agriculture
Jakarta

Alternates:

Yacob PIAY
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Rome

Sjarifudin BAHARSJAH
Secretary General
Ministry of Agriculture
Jakarta

Suharyo HUSEN

Alternate Permanent

Representative to FAO

Rome

Hidayat Ganda ATMADJA

Assistant Agricultural Attaché

Rome

Hartawan ADANG

Alternate Permanent

Representative to FAO

Rome

Nyoman ARDHA

FAO Division

International Cooperation Bureau

Ministry of Agriculture

Jakarta

IRAN (ISLAMIC REPUBLIC OF)

IRAN (REPUBLIQUE ISLAMIQUE D')

Delegate :

Abbas Ali ZALI

Minister of Agriculture

Teheran

Alternates :

Hamid Reza Nikkar ISFAHANI

Ambassador

Permanent Representative to FAO

Rome

Hossein SHARIFI

Director General

Minister's Bureau

Teheran

All Reza TALAIE

Managing Director

Bank of Agriculture

Teheran

Mohammad Hossein MORATTAB

Director General

International Relations

Department

Ministry of Agriculture

Teheran

Ahmad ALAVI

Professor of Research Plant

Pests and Diseases

Research Institute

Ministry of Agriculture

Teheran

JAPAN - JAPON

Delegate :

Kenichi KAKUDO

Advisor to the Minister of

Agriculture, Forestry and

Fisheries

Tokyo

Alternates :

Kosei SHIOZAWA

Permanent Representative to FAO

Rome

Masao KIKUSHI

Director

Overseas Technical Cooperation Office

International Affairs Bureau

Ministry of Agriculture,

Forestry and Fisheries

Tokyo

Takao INO

Senior Official

International Cooperation Division

Ministry of Agriculture,

Forestry and Fisheries

Tokyo

Tomofumi KUMI

Alternate Permanent

Representative to FAO

Rome

Satoshi WAKUNO

Alternate Permanent

Representative to FAO

Rome

KOREA (REPUBLIC OF) -

COREE (REPUBLIQUE DE)

Delegate:

Ing-Nae CHO.

Vice Minister

Ministry of Agriculture and Fisheries

Seoul

Alternates:

Myong-Joon PARK

Minister

Embassy of the Republic of Korea

Rome

Koo-Bum SHIN

Alternate Permanent

Representative to FAO

Rome

Chan-Joon SOHN

Director, International Cooperation

Division - Bureau of Agricultural

Policy - Ministry of Agriculture and

Fisheries - Seoul

Hae-Jin CHUN
Assistant Director
International Organizations
Division
Bureau of International Organizations
and Treaties
Ministry of Foreign Affairs
Seoul

Young-Ho CHOI
Deputy Director
International Cooperation Division
Bureau of Agricultural Policy
Ministry of Agriculture and Fisheries
Seoul

Jang-Bae YOUN
Alternate Permanent
Representative to FAO
Rome

Advisers:

Young-Kon KOH
Chief
Marketing Research Division
Research Department
National Agricultural Cooperative
Federation
Seoul

Wan-Su OH
Executive Secretary
Korea FAO Association
Seoul

LAOS

Délégué:
Khamsing SAYAKONE
Vice-Ministre de l'agriculture,
de l'irrigation et des coopératives
agricoles
Vientiane

Suppléant:

Kou CHANSINA
Directeur du Département de la
planification agricole
Ministère de l'agriculture, de
l'irrigation et des
coopératives agricoles
Vientiane

MALAYSIA - MALAISIE

Delegate:

Tan Sri Dato' ALWI JANTAN
Secretary-General
Ministry of Agriculture
Kuala Lumpur

Alternates:

Raja MANSUR bin Raja RAZMAN
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Rome

Dato ABUBAKAR Bin Mahmud
Director-General
Department of Agriculture
Ministry of Agriculture
Kuala Lumpur

Mazlan JUSOH
Alternate Permanent
Representative to FAO
Rome

Ahmed M. SHAHROM
First Secretary
Embassy of Malaysia
Rome

Mohd. Zulkifli Bin MOHAMMED
Alternate Permanent Representative
to FAO
Rome

MONGOLIA - MONGOLIE

Delegate:

Surenkhorin SODNOMDORJ
Minister of Agriculture
Ulan Bator

Alternate:

Agchbazar SHILEGDAMBA
Officer
Ministry of Agriculture
Ulan Bator

NEPAL

Delegate:

Hari Narayan RAJAURIA
Minister of Agriculture,
Law and Justice
Kathmandu

Alternates:

Akrur Narsingh RANA
Acting Secretary of Agriculture
Ministry of Agriculture and
Water Resources
Kathmandu

R.P. JOSHI

General Manager
Nepal Food Corporation
Kathmandu

Sri Krishna UPADHYAY
Chairman

Agriculture Development Bank
Kathmandu

NEW ZEALAND - NOUVELLE-ZELANDE

Delegate:

R.E.W. ELLIOTT
Assistant Director-General
Ministry of Agriculture and
Fisheries
Wellington

Adviser:

Donald J. MACKAY
Permanent Representative
of New Zealand to FAO
Rome

PAKISTAN

Delegate:

Kazi Abdul Majid ABID
Federal Minister of Food,
Agriculture and Cooperatives
Ministry of Food, Agriculture
and Cooperatives
Islamabad

Alternate:

Afzal QADIR
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Rome

Associates:

Ajmal Mahmood QURESHI
Deputy Secretary
Ministry of Food, Agriculture
and Cooperatives
Islamabad

Javed MUSHARRAF
Alternate Permanent
Representative to FAO
Rome

PHILIPPINES

Delegate:

Horacio CARANDANG
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative
to FAO
Rome

SAMOA

Delegate:

Fuimaono MIMIO
Minister of Agriculture, Forests and
Fisheries
Apia

Alternate:

Tavita TUPUOLA
Director of Agriculture, Forests and
Fisheries
Department of Agriculture
Apia

SRI LANKA

Delegate:

Gamani JAYASURIYA
Minister of Agricultural
Development and Research
Colombo

Alternates:

M.A. PIYASEKERA
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Rome

N.V.K.K. WERAGODA

Secretary
Ministry of Agricultural
Development and Research
Colombo

T. DHARMASENA

Alternate Permanent Representative
to FAO
Rome

Miss C. AMARATUNGA

Alternate Permanent Representative
to FAO
Rome

THAILAND - THAILANDE

Delegate:

Suchinda YONGSUNTHON
Ambassador
Royal Thai Embassy
Rome

Alternates:

Nguen SRISURUKSA
Deputy Secretary-General
Office of Agricultural Economics
Ministry of Agriculture and
Cooperatives
Bangkok

Marasee SURAKUL (Mrs)
Assistant Secretary-General
National FAO Committee
Ministry of Agriculture and
Cooperatives
Bangkok

Kitjar JAIYEN

Director, Fishery Policy and
Planning Division
Department of Fisheries
Ministry of Agriculture and
Cooperatives
Bangkok

Karn CHIRANOND
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
to FAO
Rome

UNITED STATES OF AMERICA -
ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Delegate:
Millicent H. FENWICK
Ambassador to FAO
Rome

Alternates:
James E. ROSS
Alternate Permanent
Representative to FAO
Rome

Howard S. MARKS
Associate Administrator
Office of International Cooperation and
Development
United States Department of
Agriculture
Washington

Adviser:
Maurice R. LANDES
Agricultural Economist
Asia Branch
Economic Research Service
United States Department of Agriculture
Washington

VIET NAM

Delegate:
Huynh Cong TAM
Ambassadeur
Représentant permanent auprès de la FAO
Rome

Alternate:
La Xuan DINH
Directeur
Département de la Coopération
internationale
Ministère de l'agriculture
Hanoi

Associate:
Nguyen Chi THANH
Représentant permanent adjoint auprès
de la FAO
Rome

OBSERVERS FROM MEMBER NATIONS NOT IN
THE REGION
OBSERVATEURS DES PAYS MEMBRES QUI NE
SONT PAS DE LA REGION

CANADA

George H. MUSGROVE
Permanent Representative to FAO
Rome

NETHERLANDS - PAYS-BAS

Karel DE VEYMESTDAGH
Deputy Permanent Representative
to FAO
Rome

Ton A.J.M. COMEN
Head FAO Department
Ministry of Agriculture
Fisheries
The Hague

L. KEINJAN
Ministry of Foreign Affairs
The Hague

TURKEY - TURQUIE

Temal ISKIT
Permanent Representative
to FAO
Rome

Hasim OGUT
Alternate Permanent
Representative to FAO
Rome

HOLY SEE - SAINT-SIEGE

The Most Rev. Agostino FERRARI-TONIOLO
Permanent Observer to FAO
Vatican City

Lelio BERNARDI
Vatican City

Vincenzo BUONOMO
Vatican City

REPRESENTATIVES OF UNITED NATIONS AND
SPECIALIZED AGENCIES

REPRESENTANTS DES NATIONS UNIES ET
INSTITUTIONS SPECIALISEES

WORLD FOOD PROGRAMME
PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL

P. Bourgeois
Project Management Officer
Rome

INTERNATIONAL LABOUR ORGANISATION (ILO)
ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

Italo CORDISCHI
Assistant Director, Branch Office
Rome

INTERNATIONAL FUND FOR AGRICULTURAL
DEVELOPMENT (IFAD)
FONDS INTERNATIONAL DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

Shiv N. SAIGAL
Director of Asia and Pacific Division
Rome

Prayag D. TEWARI
Loan Implementation Officer
Rome

OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS
INTERGOUVERNEMENTALES

CENTRE FOR INTEGRATED RURAL DEVELOPMENT FOR
ASIA AND THE PACIFIC
CENTRE DU DEVELOPPEMENT RURAL INTEGRE POUR
L'ASIE ET LE PACIFIQUE

A.T.M. Shamsul HAQUE
Director
Dhaka

COMMONWEALTH SECRETARIAT (CS)
SECRETARIAT POUR LES PAYS DU COMMONWEALTH

G.L. BAILUR
Assistant Director
Food Production and Rural
Development Division
London

OBSERVERS FROM NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS NON
GOUVERNEMENTALES

INTERNATIONAL CONFEDERATION OF CATHOLIC
ORGANIZATIONS FOR CHARITABLE AND SOCIAL ACTION
CONFEDERATION INTERNATIONALE D'ORGANISMES
CATHOLIQUES D'ACTION CHARITABLE ET SOCIALE
(CARITAS INTERNATIONALIS)

Patricia F. WOHLRAB (Mrs)
Permanent Delegate
Rome

INTERNATIONAL CONFEDERATION OF FREE TRADE
UNIONS (ICFIU)
CONFEDERATION INTERNATIONALE DES SYNDICATS
LIBRES

M.T. GUICCIARDI (Mrs)
Permanent Representative to FAO
Rome

INTERNATIONAL COUNCIL OF WOMEN (ICW)
CONSEIL INTERNATIONAL DES FEMMES

Lena PASSERINI (Ms)
Permanent Representative to FAO
Rome

L. ROSSINI VAN HISSENHOVEN (Mrs)
Alternate
Rome

INTERNATIONAL FEDERATION OF AGRICULTURAL
PRODUCERS (IFAP)
FEDERATION INTERNATIONALE DES PRODUCTEURS
AGRICOLES

Giuseppina PELA (Mrs)
Permanent Representative to FAO
Rome

SOCIETY FOR INTERNATIONAL DEVELOPMENT (SID)
SOCIETE INTERNATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT

Ponna WIGNARAJA
Secretary General
Rome

TRADE UNIONS INTERNATIONAL OF AGRICULTURAL,
FORESTRY AND PLANTATION WORKERS (TUIAFPW)
UNION INTERNATIONALE DES SYNDICATS DES
TRAVAILLEURS DE L'AGRICULTURE, DES FORETS
ET DES PLANTATIONS

Mario Fernandez
Conseiller
Prague

WORLD FEDERATION OF TRADE UNIONS (WFTU)
FEDERATION SYNDICALE MONDIALE

Giuseppe CASADEI
Permanent Representative to FAO
Rome

CONFERENCE SECRETARIAT
SECRETARIAT DE LA CONFERENCE

Dr H. TSUTSUI
Conference Secretary

Mr B. LINLEY
Conference Officer

Dr B.P. DHITAL
Liaison Officer

Dr Y.S. RAO
Reports Officer

Mr H. von LOESCH
Press Officer

FAO

Mr Edouard SAOUMA
Director-General

Mr D.J. WALTON
Deputy Director-General

Mr S.S. PURI
Assistant Director-General and
Regional Representative for Asia
and the Pacific

Mr C.H. BONTE-FRIEDHEIM
Assistant Director-General
Agriculture Department

Mr R.S. LIGNON
Assistant Director-General
Development Department

Prof. Nurul ISLAM
Assistant Director-General
Economic and Social Policy Department

Mr Armin H. LINDQUIST
Assistant Director-General a.i.
Fisheries Department

I. CSAVAS

Regional Aquaculture Officer, RAPA

B.P. DUTIA

Director

Commodities and Trade Division

H.F. HENDERSON

Chief

Inland Water Resources and Aquaculture
Service

Fisheries Department

S.H. KIM

Regional Marketing, Credit and Cooperatives
Officer, RAPA

M.S.O. NICHOLAS

Director

Agricultural Services Division

Ms A. STEPHENS

Regional Home Economics and Social
Development Officer, RAPA

T.C. TI

Regional Economist (Food Security), RAPA

M.S. ZEHNI

Director

Research and Technology Development
Division

LISTE DES DOCUMENTS

APRC/86/1	Ordre du jour provisoire annoté
APRC/86/1-Corr.1	Corrigendum à APRC/86/1
APRC/86/2	Activités de la FAO dans la région en 1984-85, notamment mesures prises pour donner suite aux principales recommandations de la dix-septième Conférence régionale
APRC/86/2-Corr.1	Corrigendum à APRC/86/2
APRC/86/3	Programme de travail 1986-87 concernant la région
APRC/86/3-Corr.1	Corrigendum à APRC/86/3
APRC/86/4	Sécurité alimentaire, en particulier accès aux vivres des groupes vulnérables
APRC/86/4-Corr.1	Corrigendum à APRC/86/4
APRC/86/5	Le crédit institutionnel pour les petits agriculteurs
APRC/86/5-Corr.1	Corrigendum à APRC/86/5
APRC/86/6	Les femmes dans l'agriculture et le développement rural
APRC/86/6-Corr.1	Corrigendum à APRC/86/6
APRC/86/7	Progrès et problèmes du développement de l'aquaculture
APRC/86/7-Corr.1	Corrigendum à APRC/86/7
APRC/86/8	Représentation de la région au Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI)
APRC/86/8-Corr.1	Corrigendum à APRC/86/8

Série APCR/86/INF

APRC/86/INF/1	Aucun document
APRC/86/INF/2-Rev.1	Calendrier provisoire
APRC/86/INF/3-Rev.1	Liste provisoire des documents
APRC/86/INF/4-Rev.2	Liste provisoire des délégués et observateurs
APRC/86/INF/5	Rapport du Comité technique

Série APCR/86/OD

APRC/86/OD/1 à APRC/86/OD/8	Programmes des séances
APRC/86/TC/REP	Projet de rapport du Comité technique
APRC/86/REP	Projet de rapport de la plénière

ALLOCUTION D'OUVERTURE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL À LA SESSION PLÉNIÈRE

Introduction

Permettez-moi d'abord, en notre nom à tous, de dire combien nous regrettons que cette réunion se tienne au siège de la FAO et non dans la magnifique ville de Colombo, capitale de Sri Lanka. Ce changement a pour cause des événements indépendants de notre volonté. J'ai pu consulter les pays participants représentés à Rome mais en dernier ressort c'est moi – et moi seul – qui ai pris la décision, motivée par la difficile passe financière que traverse actuellement l'Organisation.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude au Président Junius Jayewardene et au Gouvernement de Sri Lanka pour la compréhension dont ils ont fait preuve dans cette situation très délicate. Notre seule consolation est d'espérer que Sri Lanka voudra bien renouveler son invitation et que dans deux ans la Conférence régionale pourra se tenir dans ce merveilleux pays.

En attendant, c'est pour nous un plaisir de vous accueillir tous au siège de la FAO. Vous pouvez compter sur notre entière coopération pour assurer le succès de cette importante réunion.

A la Conférence de la FAO tenue en novembre dernier, deux pays de votre région – les îles Cook et les îles Salomon – ont été élus Membres de l'Organisation. En outre, la République islamique d'Iran, qui jusqu'ici siégeait à la Conférence pour le Proche-Orient, participera désormais à la Conférence pour l'Asie et le Pacifique.

Je suis heureux d'accueillir à cette Conférence les délégations des îles Cook et de la République islamique d'Iran. Malheureusement, en raison de l'effroyable cyclone qui a ravagé les îles Salomon voici quelques semaines, ce nouvel Etat Membre n'est pas en mesure de participer à la présente Conférence. Nous tiendrons, j'en suis sûr, à faire part de notre sympathie aux populations cruellement éprouvées des îles Salomon.

Déclaration de Manille

Au moment d'aborder notre ordre du jour, il peut être instructif de nous reporter dix ans en arrière et de dresser le bilan des progrès impressionnants qui ont été accomplis durant cette période.

Je me rappelle fort bien ce jour de 1976 où, Directeur général tout fraîchement élu, je m'envolai vers les Philippines pour participer à la treizième Conférence régionale de la FAO. D'énormes déficits alimentaires menaçaient alors cette région si densément peuplée. La malnutrition sévissait. On prévoyait que le déficit céréalier atteindrait 35 millions de tonnes en 1985. Les importations alimentaires avaient quadruplé. La région semblait glisser inexorablement vers le gouffre.

La Conférence régionale a réagi en adoptant la "Déclaration de Manille de 1976 sur l'alimentation et l'agriculture". Dans ce document éloquent, les Etats Membres s'exprimaient ainsi: "Nous affirmons et admettons que notre développement agricole devra résulter en grande partie de nos propres efforts et que nous devons compter sur nous-mêmes. Nous reconnaissons que, dans nos pays respectifs, il est indispensable d'accorder au secteur de l'alimentation et de l'agriculture une place primordiale correspondant à sa fonction essentielle dans nos économies. Nous reconnaissons également que le petit exploitant est le pilier de l'agriculture ... et qu'il faut lui confier un rôle capital dans le processus de développement".

Autres mesures préconisées par la Déclaration: renforcer la recherche aux plans national et régional, accroître les investissements dans l'agriculture et assurer des prix à l'exportation équitables. Enfin, elle invitait toutes les nations à se joindre aux pays de l'Asie et du Pacifique "dans une association véritable, pour extirper la faim".

La réaction de la Région

Les faits ont montré que ces appels n'étaient pas restés lettre morte. Globalement, la production céréalière de la région a progressé au taux composé annuel de 3,7 pour cent; ce chiffre représente le double de l'augmentation réalisée dans le reste du monde durant cette même période, soit 1,8 pour cent. Aujourd'hui, la région est exportatrice nette de riz. L'accroissement des récoltes de blé a permis de stabiliser les importations. La dépendance à l'égard de l'aide alimentaire a diminué.

Un fait qui s'est produit lors de la dernière Conférence de la FAO illustre ce succès de manière éclatante. Nous avons eu à ce moment l'honneur d'accueillir M. Soeharto, Président de la République d'Indonésie; or, dans le discours qu'il a prononcé pour célébrer le quarantième anniversaire de l'Organisation, le Président Soeharto a annoncé que les agriculteurs indonésiens faisaient don de 100 000 tonnes de riz pour aider les malheureuses victimes de la faim dans d'autres régions du globe, et notamment en Afrique.

Bien entendu, tous les problèmes n'ont pas disparu. L'agriculture n'a pas progressé au même rythme dans tous les pays ni dans toutes les zones d'un même pays. Dans la région, la mise en culture des terres arables est déjà poussée à l'extrême, et tout nouvel accroissement de production devra venir presque entièrement de l'amélioration des rendements. Or, on a quelque raison de penser que demain il sera plus difficile et plus coûteux que par le passé d'augmenter les rendements. Mais surtout, il reste que la malnutrition n'a pas été éliminée, même si elle recule peu à peu.

Les besoins non satisfaits de la région demeurent impressionnants. La pauvreté massive continue d'affliger des millions d'êtres humains. En fait, plus de 300 millions d'hommes, de femmes et d'enfants sont mal nourris. Par la carence de vitamine A, des milliers d'enfants sont menacés de cécité. L'espérance de vie reste de 15 ans ou presque inférieure à ce qu'elle est dans les pays industrialisés. Rien n'autorise donc l'optimisme béat ni le moindre relâchement de nos efforts.

Les facteurs du succès

Pourtant, malgré les tâches formidables qui nous attendent encore, le bilan des dix dernières années est extrêmement positif. Il peut être intéressant de dégager certains des facteurs qui ont permis ce succès.

Les politiques défavorables aux agriculteurs ont été abandonnées et remplacées par des mesures gouvernementales garantissant aux producteurs des prix rémunérateurs.

En outre, le flux des ressources consacrées à l'agriculture a grossi, ce qui a permis d'accorder du crédit en temps opportun. On a fourni aux agriculteurs des moyens de production et mis en place des structures de commercialisation. Dans l'ensemble, l'assistance extérieure a été utilisée avec efficacité.

De plus, les gouvernements n'ont cessé de développer l'irrigation et d'enseigner aux agriculteurs la maîtrise de l'eau. Ils ont réformé les bureaucraties inefficaces et renforcé le potentiel national de recherche et de vulgarisation. Des ensembles bien étudiés de moyens techniques ont été fournis aux agriculteurs.

Des réserves nationales et régionales de céréales ont été constituées. C'est ainsi que l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est a constitué une réserve d'urgence de riz. Cette heureuse initiative régionale pourrait servir de modèle pour la réserve analogue envisagée par la South Asian Regional Cooperation (SARC) récemment créée. La FAO a été étroitement associée à cette entreprise.

Dans la poursuite de ce grand dessein, les gouvernements ont su donner au peuple le pouvoir de planifier et de décider, et ils se sont montrés ouverts aux idées émanant d'organisations extra-gouvernementales.

Le plus remarquable est peut-être que tout cela a été réalisé durant une période où l'économie mondiale connaissait d'énormes difficultés. Dans l'ensemble, l'Asie a beaucoup mieux supporté la brutale récession du début des années 80 que les autres régions en développement. Il n'en reste pas moins que plusieurs grands pays de la région subissent aujourd'hui de graves tensions économiques.

Les perspectives ne sont guère encourageantes. La reprise dans les pays industrialisés n'a pas imprimé aux prix des produits ce redressement vigoureux et durable dont les exportateurs en développement lourdement endettés ont absolument besoin. Les travaux que la FAO, la CNUCED et d'autres organisations ont consacrés aux perspectives commerciales donnent à penser que les prochaines années n'offriront guère de possibilités d'accroître les exportations agricoles vers les pays riches. En fait, pour nombre de pays industrialisés, le problème crucial consiste à trouver le moyen de maîtriser leur propre production excédentaire sans appauvrir leurs agriculteurs ou sans trop pressurer leurs contribuables.

A mon avis, les sentiments qu'inspire la situation dans la région en ce milieu de 1986 pourraient s'énoncer ainsi: satisfaction mesurée devant les réalisations des dix dernières années, nuancée par une conscience précise de tout ce qui reste à faire et aussi par une certaine préoccupation face aux perspectives du proche avenir.

Parmi tous les problèmes qui réclament instamment l'attention des responsables politiques, c'est certainement celui de la pauvreté massive qui est le plus grave et le plus urgent. Il est donc normal

que les débats du Comité technique aient été centrés sur le sort des pauvres et des marginalisés. C'est le thème sous-jacent des quatre points de fond que comprend notre ordre du jour: sécurité alimentaire, crédit institutionnel pour les petits agriculteurs, rôle des femmes dans l'agriculture, et aquaculture.

Sécurité alimentaire

Premièrement, donc, la sécurité alimentaire. On a réussi assez bien à produire davantage et à stabiliser les approvisionnements, mais nous savons tous qu'il reste beaucoup à faire pour mettre la nourriture à la portée des plus déshérités.

Les pays ont conçu des mécanismes passablement sophistiqués pour améliorer l'accès à la nourriture: subventionnement des prix des céréales vivrières, bons de ravitaillement, programmes de vivres contre travail et fourniture d'aliments complémentaires à des groupes sociaux déterminés.

La plupart des pays ont aujourd'hui des définitions précises des groupes vulnérables, mais rares sont ceux qui disposent des moyens voulus pour repérer les ménages vulnérables ou pour mesurer l'efficacité des interventions en vue d'améliorer l'accès à la nourriture. Il est donc urgent d'identifier avec plus de précision les catégories sociales mal nourries et de mettre au point des stratégies permettant de les atteindre effectivement.

Au niveau de la collaboration entre nations, les pays ont créé la Commission régionale FAO de la sécurité alimentaire, qui constitue aujourd'hui une tribune fort utile pour élaborer des approches communes dans une région marquée par une extrême diversité. Elle porte aussi une attention particulière au rôle des aliments de base autres que les céréales. Les plantes racines et les tubercules revêtent une importance toute spéciale dans les pays du Pacifique Sud, et l'amélioration des systèmes de production dans ce secteur contribuerait puissamment à la sécurité alimentaire dans la région.

Crédit pour les petits agriculteurs

Deuxième point, le crédit. Sans crédit, les moyens techniques que l'on pourrait fournir aux agriculteurs ne serviront à rien, et l'on ne réussira pas à vider ces abcès que constituent l'excédent de main-d'œuvre rurale et la disparité des revenus. Comme le disent volontiers les paysans d'Asie, "si vous avez de l'argent, même les esprits travailleront pour vous".

Nous pourrions utilement centrer nos débats sur les moyens d'accroître et de maintenir le flux du crédit en faveur des communautés rurales les plus pauvres par une utilisation hardiment novatrice des institutions existantes et dans le respect des valeurs culturelles; cela exigera un très grand doigté politique.

Il est malheureusement évident que, malgré un financement accru, les montants disponibles pour le crédit aux petits producteurs agricoles restent insuffisants. Beaucoup trop d'institutions financières préfèrent acheminer le crédit vers l'industrie et le commerce urbains, ce qui est une solution de facilité. Dès lors, on se pose la question: dans le flux total du crédit institutionnel, quelle est la part qui doit équitablement revenir aux petits paysans?

La réponse n'est pas facile. Etant donné la diversité des situations nationales, il serait hasardeux de fixer des pourcentages, et cela n'aurait guère de sens. Toutefois, une conférence comme la nôtre peut indiquer l'orientation générale que les pays jugent possible et souhaitable, sur la base de l'expérience acquise.

Le rôle des femmes

En dernière analyse, la sécurité alimentaire mondiale est la somme de la sécurité alimentaire de millions de foyers. Pour plus de moitié, ce sont les femmes qui accomplissent le travail qu'exige la production alimentaire. Elles jouent dans la production et la préparation des aliments un rôle déterminant pour la situation nutritionnelle des familles. Le troisième point technique de l'ordre du jour est donc en relation directe avec la sécurité alimentaire.

Trop souvent, hélas, la contribution capitale des femmes rurales à la production alimentaire passe inaperçue. Les femmes constituent une très forte proportion des chefs de ménage, qui atteindrait même 40 pour cent dans certaines parties de la région, mais on ne se préoccupe guère des conséquences d'une telle situation. Aussi, dans les programmes d'aide au développement, les femmes sont-elles bien souvent laissées pour compte ou, pis encore, marginalisées.

C'est pourquoi, il faut avant tout remettre en question les valeurs, les structures et les institutions qui tendent à cantonner les femmes dans la petite sphère de la production ménagère ou dans des rôles subalternes. A l'avenir, les politiques devront créer les conditions d'une redistribution plus équitable des revenus et des ressources.

La FAO se tient prête à coopérer à l'exécution de programmes favorisant l'accès des femmes à la formation, aux moyens de production et à la technologie leur permettant ainsi d'avoir part aux décisions qui influent sur leur existence même. Nous organisons en novembre prochain une consultation d'experts sur les problèmes exceptionnels que doivent affronter les femmes du Pacifique Sud dans le secteur agricole.

Aquaculture

Je voudrais enfin dire un mot du quatrième sujet technique inscrit à notre ordre du jour: l'aquaculture. Depuis quelques années, l'épuisement des grands fonds de pêche marins freine la croissance des captures mondiales. Notre ordre du jour nous donne l'occasion d'examiner dans quelle mesure l'aquaculture peut aider à combler le déficit.

Si l'on en croit l'histoire, il semble qu'en cette matière un rôle de pionnier revienne à la région. N'oublions pas que les débuts de l'aquaculture en Chine et au Japon remontent à près de 4 000 ans. Aujourd'hui, dans toute l'Asie et le Pacifique, des millions de pisciculteurs récoltent plus de 6 800 000 tonnes de poisson par an, soit à peu près les trois quarts de la production mondiale de l'aquaculture. Cette activité connaît un taux composé annuel de croissance avoisinant 7 pour cent.

Ces rendements ont été obtenus par des hommes et des femmes qui exploitent le plus souvent des étangs aménagés simplement et de moins d'un hectare chacun. Faute d'un appui scientifique et institutionnel suffisant, la plupart s'en tiennent aux techniques traditionnelles. L'aquaculture offre encore de très importantes possibilités de développement en ce qui concerne tant l'amélioration des techniques dans les exploitations existantes que l'accroissement des superficies piscicoles. Ainsi, la Commission internationale du riz a signalé que l'intégration de la riziculture irriguée et de l'aquaculture ouvrait des perspectives immenses.

L'Asie et le Pacifique vont devoir renforcer le soutien scientifique et institutionnel fourni à l'aquaculture. Il faut notamment intensifier la recherche, moins compter sur les étangs intertidaux (c'est-à-dire ceux qui sont dans la zone d'oscillation des marées et dont le rendement est très médiocre), actualiser la réglementation sur l'accès à l'eau, développer la formation et consentir des investissements.

L'entreprise la plus novatrice dans ce domaine a peut-être été la création par vos soins d'un réseau de centres d'aquaculture en Asie. La FAO collabore à ce programme qui doit permettre à quatre centres nationaux de devenir des points de convergence pour la formation et la recherche. Ce réseau est maintenant en passe de devenir une activité autosuffisante entièrement asiatique, ce qui montre bien l'utilité des services que de tels centres peuvent rendre.

Et maintenant?

Monsieur le Président, j'ai parlé des problèmes que le Comité technique a examinés et dont la plénière va maintenant être saisie. Ils ont comme commun dénominateur une aspiration que, j'en suis sûr, nous pouvons tous partager: laisser à nos fils et à ceux qui viendront après eux des terres productives, des eaux non polluées et un riche patrimoine floristique et faunistique. Si nous ne voulons pas leur léguer un monde dévasté, nous devons adopter dès aujourd'hui les réformes politiques nécessaires.

La destruction des forêts tropicales se poursuit inexorablement, avec l'aggravation de l'érosion qui en est le corollaire; les conséquences crèvent les yeux: crues de plus en plus meurtrières, pénurie de bois de feu et abaissement des nappes phréatiques. Dans le Pacifique et le sud de l'Asie, les forêts de mangrove ont été dévastées. Les vastes zones déboisées de l'Asie du Sud-Est sont couvertes de champs stériles d'*Imperata cylindrica*. On voit là combien s'est dévaluée l'ancienne conception du rôle de l'homme comme intendant et gardien des ressources naturelles données par Dieu.

La dégradation impitoyable des écosystèmes peut engendrer un cercle vicieux de processus destructeurs qui deviendront bientôt irréversibles. Chaque étape de la détérioration écologique accélère l'apparition de la suivante. Des hommes de science asiatiques ont lancé l'alarme: l'enclenchement du cycle infernal dans les écosystèmes himalayens menace la vie et l'avenir de millions d'êtres humains qui vivent dans ces montagnes ou qui cultivent les plaines indo-gangétiques.

Parmi les principales initiatives qui peuvent nous aider à affronter ces redoutables problèmes, je voudrais mentionner en particulier le Plan d'action forestier tropical. Conçu l'an dernier par la FAO, ce plan a été approuvé par notre Comité des forêts, et son exécution se poursuit en liaison étroite avec la Banque mondiale, le PNUD et plusieurs autres organisations. Il fournit un cadre à l'intérieur duquel les pays en développement et la communauté internationale tout entière peuvent s'attaquer à certains des problèmes que je viens d'évoquer.

Conclusion

Monsieur le Président, il y a trente ans, il y a vingt ans, et même il y a dix ans, c'était l'Asie qui dominait le problème alimentaire mondial. Tel n'est plus le cas aujourd'hui, et c'est là l'immense mérite des responsables politiques et des agriculteurs asiatiques.

Vos remarquables réalisations ont en même temps suscité chez les déshérités une puissante montée de leurs aspirations légitimes à une vie meilleure. Il serait suicidaire de sous-estimer la puissance de ce ferment social.

Pendant la fin des années 80 et une bonne partie des années 90, les responsables des politiques agricoles en Asie et dans le Pacifique devront faire face à un véritable défi: comment répondre avec assez de clairvoyance, d'énergie et de compassion à ces espoirs profondément ancrés chez l'homme? La réponse que vous apporterez à cette question procédera, j'en suis persuadé, d'une conviction forgée dans l'expérience du développement que la région a vécue: une croissance soutenue ne peut se concevoir que sur la base de politiques garantissant aux plus faibles et aux plus déshérités une part plus équitable de notre terre nourricière.

Je vous remercie.

M-90

ISBN 92-5-202493-X